

Délibération 2025-06

Point de l'ordre du jour : V 5.1.3.b.

Objet : Compte financier 2024

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 719-51 et suivants, R. 719-102 et R. 719-104 ;
Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;
Vu l'arrêté du 5 décembre 2024 relatif aux seuils de soutenabilité budgétaire des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 5 décembre 2024 relatif au budget annexe immobilier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel du ministère chargé de l'enseignement supérieur et portant abrogation de divers textes.

Article 1

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1 438 ETPT, dont 1 335 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 107 ETPT hors plafond d'emplois législatif

Article 2

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire suivants :

1) Pour le budget agrégé :

- 112 409 606,31 € d'autorisations d'engagement, dont :
 - ♦ 78 932 066,90 € en personnel
 - ♦ 29 266 818,56 € en fonctionnement
 - ♦ 4 210 720,85 € en investissement
- 111 900 396,02 € de crédits de paiement, dont :
 - ♦ 78 932 066,90 € en personnel
 - ♦ 28 241 791,96 € en fonctionnement
 - ♦ 4 726 537,16 € en investissement
- 107 113 340,23 € de recettes
- - 4 787 055,79 € de solde budgétaire

2) Pour le budget principal :

- 110 821 895,48 € d'autorisations d'engagement, dont :
 - ◆ 78 932 066,90 € en personnel
 - ◆ 29 164 092,38 € en fonctionnement
 - ◆ 2 725 736,20 € en investissement

- 109 402 336,63 € de crédits de paiement, dont :
 - ◆ 78 932 066,90 € en personnel
 - ◆ 28 179 626,54 € en fonctionnement
 - ◆ 2 290 643,19 € en investissement

- 107 113 340,23 € de recettes
- - 2 288 996,40 € de solde budgétaire

3) Pour le budget annexe immobilier Saclay :

- 1 587 710,83 € d'autorisations d'engagement, dont :
 - ◆ 0 € en personnel
 - ◆ 102 726,18 € en fonctionnement
 - ◆ 1 484 984,65 € en investissement

- 2 498 059,39 € de crédits de paiement, dont :
 - ◆ 0 € en personnel
 - ◆ 62 165,42 € en fonctionnement
 - ◆ 2 435 893,97 € en investissement

- 0 € de recettes
- - 2 498 059,39 € de solde budgétaire

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptable suivants :

- 5 906 994,67 € de variation de trésorerie (prélèvement), dont
 - ◆ 3 408 935,28 € de variation de trésorerie (prélèvement) sur le budget principal
 - ◆ 2 498 059,39 € de variation de trésorerie (prélèvement) sur le budget annexe immobilier Saclay

- 99 672,56 € de report à nouveau

- 851 158,07 € de résultat patrimonial

- 2 361 234,91 € de capacité d'autofinancement

- 1 358,26 € de variation de fonds de roulement.

Article 3

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat patrimonial de 851 158, 07 € et le report à nouveau de 99 672,56 € en réserves.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Le rapport du commissaire aux comptes est joint à la présente délibération.

Nombres de votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 14 mars 2025

Pour extrait conforme,
La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay

Nathalie CARRASCO



Pièces jointes : Compte financier 2024, tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles ; rapport du commissaire aux comptes

<p><u>Classée au registre des délibérations sous la référence :</u> CA – 14.03.2025 - D.2025-06</p> <p><u>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :</u> 19/03/2025</p> <p><u>Rendue exécutoire compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le :</u> 18/03/2025</p>	<p><u>Modalités de recours contre la présente délibération :</u> En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.</p>
---	--

Compte financier 2024 : dossier de présentation

présenté par

*Madame Nathalie CARRASCO,
Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay*

– **Conseil d'administration du 14 mars 2025** –

Sommaire

Partie A : Rapport de gestion de l'ordonnateur.....	1
I/ Budget principal.....	5
I.1/ Budget en encaissements et décaissements	5
I.1.1/ Recettes	8
I.1.2/ Autorisations d'engagement et crédits de paiement	13
I.2/ Budget en droits constatés.....	27
I.2.1/ Recettes	29
I.2.2/ Dépenses	30
I.2.3/ Grands agrégats	32
I.2.4/ Fonds de roulement	32
II/ Budget de l'opération immobilière.....	33
II.1/ Budget en encaissements et décaissements.....	33
II.2/ Budget en droits constatés	34
III/ Budget agrégé	36
Partie B : Tableaux accompagnant le compte financier	41
I/ Budget agrégé.....	42
II/ Budget principal.....	54
III/ Budget annexe	59

Partie A : Rapport de gestion de l'ordonnateur

L'année 2024 est l'année qui a permis de lancer les actions structurantes qui sont nécessaires à la mise en œuvre du projet de la présidente dont les principaux axes sont :

- développer nos missions cœurs,
- améliorer le fonctionnement de proximité,
- porter la transition écologique et le développement soutenable.

Ces axes, élaborés dans la concertation, la confiance et la responsabilité, font l'objet d'une communication semestrielle auprès de l'ensemble de la communauté. Ils sous-tendent le projet d'administration pour lequel la réflexion a été entamée au cours du second semestre 2023 et dont le conseil d'administration a pris connaissance en juin 2024.

Ces axes sont soutenus par le ministère qui a accordé des financements spécifiques dans le cadre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2023-2025 à hauteur de 2,1 M€ pour les 3 ans. Les actions financées sont les suivantes :

- développement du réseau des alumni et campagne de mécénat (33%),
- mise en place d'une cellule de pilotage, contrôle interne et qualité (21%),
- mise en place et structuration d'une politique de sécurité informatique (14%),
- mise en place du schéma directeur du numérique (12%),
- intégration du numérique dans le SI de gestion pour une gestion écoresponsable (10%),
- préparation du schéma directeur du climat et biodiversité (10%).

Les actions menées par l'Ecole s'articulent autour des priorités suivantes :

- se doter des structures nécessaires au développement de ses priorités : des équipes nouvelles ont intégré l'Ecole en 2024, donnant ainsi une capacité d'action sur le pilotage, le développement du partenariat, mécénat, la transition écologique pour un développement soutenable, l'offre de service informatique a été repensée pour un meilleur service à l'utilisateur ;
- mener des opérations phares en terme d'égalité des chances : le programme « ambition grandes écoles » en partenariat avec l'Ecole des Ponts et CentraleSupélec permet notamment d'accompagner vers la réussite des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (boursiers et/ou filles en particulier) de lycées de proximité (via du tutorat, des webinaires thématiques et une bourse) ; l'intégration par la voie « Egalité des chances » ou encore le programme de bourses Femmes et sciences ;
- piloter sur la base d'un constat partagé et de propositions collectives au service de l'utilisateur : le schéma directeur du numérique présenté au conseil d'administration de décembre 2024.

La mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche (LPR) s'est également poursuivie en 2024 sur son volet revalorisation de la rémunération et la carrière des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur incluant un volet concernant les doctorants.

D'un point de vue budgétaire, l'année 2024 a été marquée par les mesures réglementaires en faveur du pouvoir d'achat :

- régularisation réglementaire des indices majorés pour les 2 échelons des élèves normaliens mise en œuvre avec effet rétroactif à juillet 2023
- augmentation de 5 points des indices majorés dans le cadre des mesures indiciaires dites Guerini
- impact en année pleine des mesures réglementaires 2023 : revalorisation du SMIC, hausse de la valeur du point fonction publique.

La maîtrise du système d'exploitation et de maintenance du bâtiment est un enjeu majeur afin de contenir les coûts et conduire l'Ecole sur un chemin durable de maîtrise des dépenses d'énergies. Le système d'information immobilier, doit permettre le pilotage régulier du bâtiment et d'assurer sa performance énergétique dans le temps.

L'accroissement des charges à un rythme supérieur à celui des recettes avait été anticipée dès 2018 avant l'emménagement sur le plateau de Saclay dans les simulations budgétaires. La trajectoire se confirme dans la dégradation constante des indicateurs financiers.

Exercice	2021	2022	2023	2024
Niveau de trésorerie en jours de fonctionnement (alerte <30 jours)	365	313	312	264
Niveau de fonds de roulement en jours de fonctionnement (alerte<15 jours)	114	110	102	93
Poids relatif de la MS sur produits encaissables (alerte > 83 %)	72%	75%	75%	74%

Les grands agrégats du compte financier 2024, qui retracent l'exécution budgétaire, sont les suivants :

- résultat de fonctionnement : + 0,9 M€,
- capacité d'autofinancement : + 2,3 M€,
- apport sur le fonds de roulement : + 0,0 M€,
- fonds de roulement : 27,8M€,
- fonds de roulement libre d'emploi : 14,7 M€.

Comme les années précédentes, les commissaires aux comptes certifient sans réserve les comptes de l'établissement.

Le rapport de gestion de l'ordonnateur est proposé en complément du compte financier établi par l'agent comptable. Il vient clore l'exercice

2024, initié par le vote de la lettre d'orientation budgétaire (LOB) et suivi de l'adoption du budget initial 2024 modifié par le budget rectificatif voté au conseil d'administration de décembre 2024.

Afin de faciliter la mise en regard du compte financier et du budget prévisionnel, la présentation du rapport de gestion est analogue au format retenu pour le budget initial. La comptabilité ordonnateur en encaissements et décaissements est tout d'abord présentée puis les droits constatés sont examinés. Les résultats du budget principal sont tout d'abord analysés puis ceux du budget annexe de l'opération immobilière. Enfin, des tableaux accompagnant le compte financier sont joints.

I/ Budget principal

Les données du budget principal exécuté en encaissements et en décaissements de l'exercice 2024, composé des recettes encaissées (RE), des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP)¹, sont tout d'abord présentées et analysées puis celles du budget en droits constatés² sont examinées. Elles sont ensuite comparées à celles du budget exécuté 2023 puis à celles inscrites au budget rectificatif (BR) de fin d'exercice.

I.1/ Budget en encaissements et décaissements

Le montant des recettes encaissées (RE) en 2024 s'élève à 107,1 M€, celui des crédits de paiement consommés (CP) à 109,4 M€ et celui des autorisations d'engagement (AE) prises par l'établissement à 110,8 M€, conduisant à un solde budgétaire déficitaire de – 2,3 M€.

L'évolution des recettes entre 2023 et 2024 (+ 2,6 M€) résulte de l'augmentation de la subvention pour charges de service public (SCSP, + 0,6 M€) et des ressources propres (+ 2,0 M€).

¹ Les autorisations d'engagement (AE) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Les crédits de paiement (CP) représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour couvrir des engagements contractés dans le cadre des AE. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des AE initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Par exception, l'article 181 du décret GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) prévoit que, s'agissant des dépenses de personnel, les AE sont consommées à hauteur des CP correspondants.

Les recettes budgétaires sont comptabilisées dès lors que l'agent comptable rapproche l'encaissement du titre de recette (RE).

² Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient pu être payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de la situation patrimoniale de l'établissement.

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses						Recettes globalisées				
	AE			CP			RE			
	2023	2024	$\Delta = 24-23$	2023	2024	$\Delta = 24-23$	2023	2024	$\Delta = 24-23$	
Personnel	75,9 M€	78,9 M€	3,0 M€	75,9 M€	78,9 M€	3,0 M€	91,7 M€	92,3 M€	0,6 M€	SCSP*
Fonctionnement	24,4 M€	29,2 M€	4,8 M€	21,5 M€	28,2 M€	6,6 M€	7,4 M€	8,3 M€	0,9 M€	Autres financements de l'État et publics
Investissement	1,8 M€	2,7 M€	0,9 M€	1,4 M€	2,3 M€	0,9 M€	5,5 M€	6,6 M€	1,1 M€	Autres recettes propres
Total	102,1 M€	110,8 M€	8,7 M€	98,8 M€	109,4 M€	10,6 M€	104,5 M€	107,1 M€	2,6 M€	Total
Solde budgétaire : excédent				5,6 M€			2,3 M€			Solde budgétaire : déficit

L'augmentation des dépenses entre 2023 et 2024 (+ 8,7 M€ en AE et + 10,6 M€ en CP) résulte notamment :

- de l'augmentation de la dépense de masse salariale : + 3,0 M€ (AE = CP),
- de l'augmentation des dépenses bâtementaires: + 3,3 M€ (AE = CP),
- d'une augmentation des versements relatifs aux contrats doctoraux fléchés pour normaliens (CDSN)⁵ et mise à disposition de personnel : + 1,9 M€ en AE et + 3,0 M€ en CP,
- d'une augmentation des investissements en formation et recherche : + 0,9 M€ en AE et + 0,7 M€ en CP

⁵ Afin de permettre aux Écoles normales supérieures d'accomplir pleinement la mission d'accompagnement de leurs élèves vers la poursuite en thèse sur l'ensemble du territoire national et d'assumer cette politique vis-à-vis des établissements d'accueil des normaliens, le ministère transfère depuis 2017 le financement des 500 contrats doctoraux fléchés pour normaliens (CDSN) et polytechniciens aux ENS et à l'École polytechnique (122 à l'ENS Paris-Saclay, pour 248 normaliens élèves recrutés en 2022). Les écoles sont ensuite chargées de verser le financement aux établissements employeurs des élèves bénéficiant d'un tel contrat.

La subvention pour charges de service public (SCSP) est depuis 2020 abondée du montant correspondant à 3 cohortes (10,0 M€) et ajusté pour prendre en compte la revalorisation de la rémunération des doctorants dans le cadre de la loi programmation recherche (LPR).

- du paiement en 2024 d'investissements engagés en 2023 : + 0,4 M€ en CP.

L'exécution 2024 fait apparaître un solde budgétaire déficitaire à hauteur de – 2,3 M€.

Avant de détailler l'évolution des recettes et des dépenses entre les deux exercices, le budget exécuté est mis en regard du budget prévisionnel dans le tableau qui suit.

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses						Recettes globalisées				
	AE 2024			CP 2024			RE 2024			
	BR	exécuté	taux exécution	BR	exécuté	taux exécution	BR	exécuté	taux exécution	
Personnel	80,5 M€	78,9 M€	98%	80,5 M€	78,9 M€	98%	92,3 M€	92,3 M€	100%	SCSP*
Fonctionnement	31,3 M€	29,2 M€	93%	30,6 M€	28,2 M€	92%	5,2 M€	8,3 M€	158%	Autres financements de l'État et publics
Investissement	3,1 M€	2,7 M€	88%	2,9 M€	2,3 M€	78%	7,1 M€	6,6 M€	92%	Autres recettes propres
Total	114,9 M€	110,8 M€	96%	114,0 M€	109,4 M€	96%	104,6 M€	107,1 M€	102%	Total
Solde budgétaire : excédent							9,4 M€	2,3 M€		Solde budgétaire : déficit

* SCSP : subvention pour charges de service public

L'écart entre le solde budgétaire exécuté et prévisionnel (– 7,2 M€) provient principalement de la sous-consommation des crédits de paiement (taux d'exécution 96%) de la masse salariale (– 1,5 M€), de fonctionnement (– 2,4 M€) et d'investissement (– 0,7 M€) et d'une meilleure exécution des recettes (taux d'exécution 102% soit + 2,3 M€ par rapport à la prévision).

Les enveloppes d'AE et de CP non consommées en 2024 sont les suivantes :

- Fonctionnement (AE = – 2,2 M€ et CP = – 2,4 M€),
- Investissement (AE = – 0,4 M€ et CP = – 0,7 M€),
- Personnel (AE = – 0,4 M€ ET CP = – 0,7 M€).

Les recettes sont exécutées pour un montant de 107,1 M€ soit + 2,3 M€ par rapport au budget rectificatif (104,6 M€) en raison notamment de recettes encaissées en N-1 et rapprochées en 2024, non budgétées au BR.

Les recettes sont d'abord analysées par grands postes puis les dépenses.

I.1.1/ Recettes

Le montant des encaissements de l'exercice 2024 s'élève à 107,1 M€ avec la subvention pour charges de service public (SCSP) qui représente 88% des encaissements.

Recettes encaissées : évolution entre 2023 et 2024 et entre prévision et exécution 2024

Exercice	2023	BR 2024	2024	$\Delta = 24-23$	24-BR 24	taux exécution
SCSP	91,7 M€	92,3 M€	92,3 M€	0,6 M€	0,0 M€	100%
Recettes propres	12,8 M€	12,3 M€	14,8 M€	2,0 M€	2,5 M€	120%
Total	104,5 M€	104,6 M€	107,1 M€	2,6 M€	2,5 M€	102%

L'augmentation des recettes entre 2023 et 2024 (+ 2,6 M€, + 3 %) résulte de l'augmentation de la SCSP (+ 0,6 M€, + 1 %) et des ressources propres (+ 2,0 M€, + 16%).

■ Subvention pour charges de service public (SCSP) : 92,3 M€

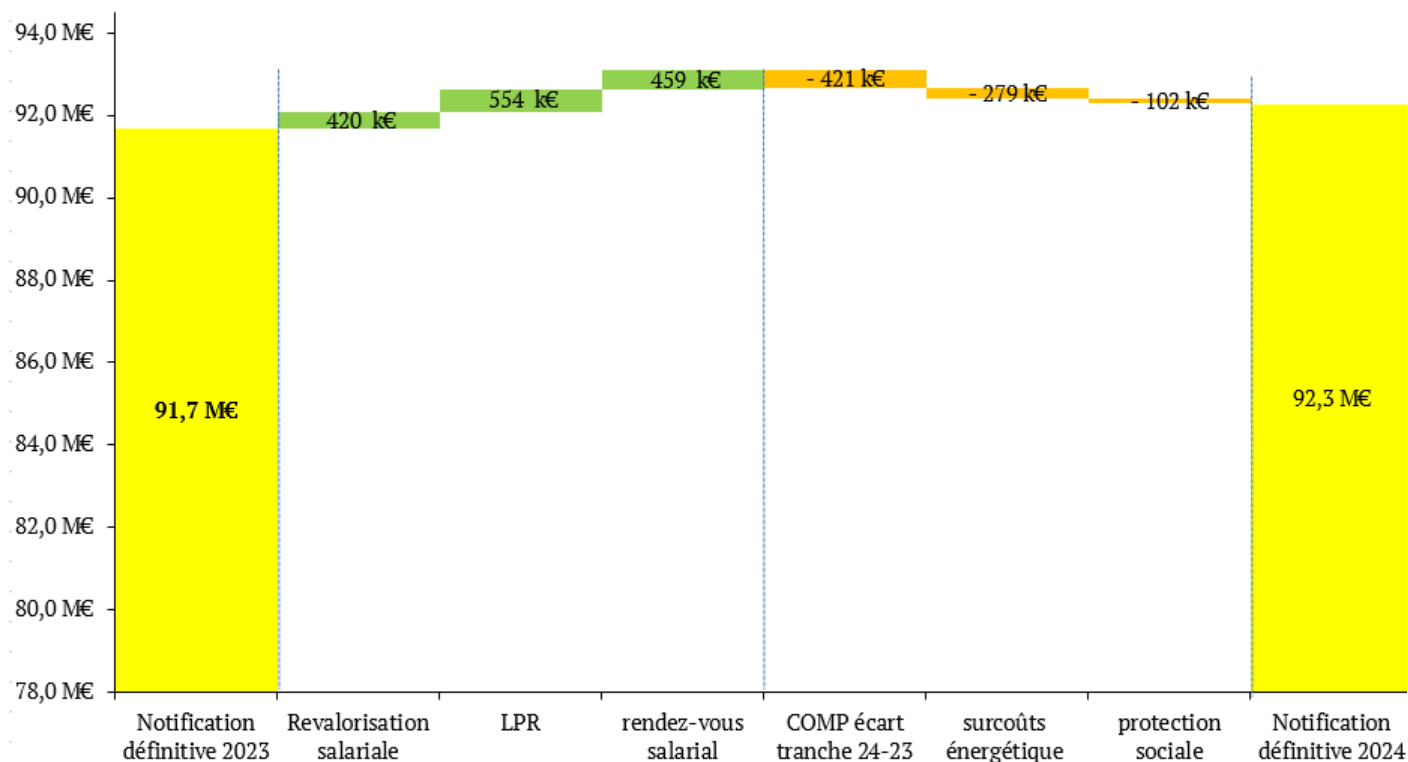
Le montant de la SCSP s'élève 92,3 M€ et augmente de + 0,6 M€ entre 2023 et 2024. La variation entre les deux exercices résulte du financement de mesures réglementaires pérennes ainsi que de divers ajustements de financements non pérennes détaillés ci-dessous :

- mesures réglementaires pérennes : + 1,4 M€ ainsi décomposé :
 - revalorisation salariale : + 420 k€ (augmentation du point d'indice),
 - financement LPR : +554 k€,
 - rendez-vous salarial: + 459 k€ ;

- financements spécifiques à l'exercice 2023, non reconduits en 2024 : - 0,8 M€
 - contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP - 1^{er} versement de 50% en 2023 et 30% en 2024) : - 421 k€,
 - soutien au titre du surcoût énergétique : - 279 k€,
 - financement protection sociale : - 102 k€.

Le graphique ci-dessous résume l'évolution de la SCSP entre 2023 et 2024.

Subvention pour charges de service public : évolution entre 2023 et 2024



Le montant définitif de la SCSP 2024, notifié le 16 décembre 2024, comprend quelques financements divers complémentaires non prévus au

budget rectificatif pour 43 k€ :

- financement de l'apprentissage : 25 k€
- financement CNU et IUF : 17 k€.

■ Recettes encaissables hors SCSP : 14,8 M€

Le montant des encaissements hors SCSP de l'exercice 2024 s'élève à 14,8 M€ et augmente de 2,0 M€ par rapport à 2023. Les grands postes de recettes sont donnés ci-après :

- droits d'inscription et contribution vie étudiante (CVEC) : 0,8 M€, 5 % des recettes propres,
- taxe d'apprentissage⁴ : 0,3 M€, 2% des recettes propres,
- conventions pour des activités de recherche et formation : 10,4 M€, 70% des recettes propres,
- formation continue : 0,3 M€, 2% des recettes propres,
- autres ressources : 3,0 M€, soit 20% des recettes propres.

Ce dernier montant regroupe diverses recettes récurrentes telles que le remboursement par des écoles partenaires de dépenses occasionnées pour les concours de recrutement des élèves (0,3 M€), le remboursement de missions d'enseignement de doctorants et de mises à disposition de personnel (au total 0,4 M€), les encaissements suite à des ruptures d'engagement décennal (0,7 M€), des ressources nouvelles au titre du partenariat et mécénat (0,3 M€) et des locations diverses de locaux (0,1 M€), les financements obtenus par la scène de recherche dans le cadre des appels à projet (0,5 M€ dont 0,3 M€ au titre du PEPR Themis), remboursement d'indus (0,2 M€) et la régularisation de recettes diverses encaissées sur les années antérieures (0,2 M€).

⁴ Les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage étant en train de changer, il n'est pas possible d'évaluer l'effet sur le budget de l'École et le montant inscrit au budget initial 2023 est celui des encaissements constatés en 2022.

Les principaux postes responsables de l'évolution sont détaillés ci-après.

Recettes propres encaissées : évolution entre 2018 et 2024 (indicateur contractuel)

Exercice	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	%	écart 2024-2023
Droits d'inscription et CVEC	0,7 M€	0,8 M€	0,7 M€	0,7 M€	0,8 M€	0,8 M€	0,8 M€	6%	0,0 M€
Formation continue	0,2 M€	0,2 M€	0,5 M€	0,4 M€	0,5 M€	0,3 M€	0,3 M€	2%	0,0 M€
Taxe d'apprentissage	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,3 M€	0,2 M€	0,3 M€	3%	0,2 M€
Mécénat, dons et legs			0,1 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,1 M€	0,3 M€	2%	0,2 M€
Subventions (hors SCSP)	3,1 M€	3,3 M€	3,9 M€	2,4 M€	4,4 M€	7,3 M€	8,0 M€	63%	0,7 M€
ANR hors PIA	0,9 M€	1,1 M€	1,6 M€	0,5 M€	0,9 M€	1,2 M€	2,9 M€	23%	1,7 M€
ANR – PIA Idex Paris-Saclay	0,6 M€	0,7 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,6 M€	1,8 M€	0,7 M€	6%	-1,1 M€
ANR – PIA autres	0,1 M€	0,0 M€	0,3 M€		0,4 M€		1,0 M€	8%	1,0 M€
Régions	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,2 M€	0,2 M€	0,3 M€	2%	0,1 M€
État	0,2 M€	0,1 M€	1,1 M€	0,5 M€	0,1 M€	0,3 M€	0,1 M€	1%	-0,2 M€
Union européenne	0,4 M€	0,7 M€	0,4 M€	0,7 M€	1,0 M€	1,7 M€	1,1 M€	8%	-0,6 M€
autres subventions	0,9 M€	0,6 M€	0,5 M€	0,6 M€	1,0 M€	2,1 M€	1,9 M€	15%	-0,1 M€
Autres contrats	3,8 M€	4,6 M€	2,4 M€	3,6 M€	3,9 M€	3,2 M€	3,8 M€	30%	0,7 M€
recherche	3,3 M€	4,0 M€	2,2 M€	3,2 M€	2,9 M€	2,5 M€	3,0 M€	23%	0,4 M€
mises à disposition de personnel	0,3 M€	0,4 M€	0,2 M€	0,1 M€	0,3 M€	0,2 M€	0,4 M€	3%	0,2 M€
concours de recrutement des élèves	0,2 M€	0,1 M€	0,0 M€	0,1 M€	0,3 M€	0,1 M€	0,3 M€	3%	0,3 M€
autres	0,1 M€	0,1 M€	0,0 M€	0,3 M€	0,4 M€	0,4 M€	0,2 M€	1%	-0,2 M€
Rupture d'engagement décennal		0,2 M€	0,6 M€	1,0 M€	0,7 M€	0,7 M€	0,7 M€	5%	0,0 M€
Autres recettes	0,1 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,6 M€	0,3 M€	0,3 M€	0,5 M€	4%	0,3 M€
Total des recettes de l'indicateur contractuel	8,1 M€	9,2 M€	8,5 M€	9,0 M€	11,2 M€	12,8 M€	14,8 M€	100%	2,0 M€
Recettes spécifiques au campus de Cachan	1,6 M€	0,7 M€	0,2 M€	0,3 M€					
Total des recettes hors SCSP	9,7 M€	10,0 M€	8,8 M€	9,3 M€	11,2 M€	12,8 M€	14,8 M€	100%	2,0 M€

Le montant des encaissements relatifs à l'activité de recherche s'élève à 9,8 M€ (66% des recettes propres) et est en augmentation par rapport à 2023 (+ 1,6 M€ dont 1,3 M€ au titre de financements ANR). Le montant des recettes relatives à la formation (droits d'inscription, formation continue, bourses et conventions hors concours de recrutement des élèves, taxe d'apprentissage) s'élève en 2024 à 2,3 M€ (16%) et est en légère diminution par

rapport à 2024 (- 0,1 M€)

L'augmentation de la rubrique « ANR hors PIA » (+ 1,7 M€ par rapport à 2023) résulte des opérations suivantes :

- l'identification d'encaissements perçus avant l'exercice en cours : + 298 k€
- conventions démarrant sur l'exercice en cours (versement de la première échéance) : + 403 k€
- autres échéances prévues sur l'exercice en cours : + 332 k€.

■ Conventions de recherche signées entre 2017 et 2024

Le montant des contrats de recherche gérés financièrement par l'Ecole et signés en 2024 s'élève à 11,6 M€. La moyenne entre 2017 et 2024 est de 9,0 M€. A ce bilan, il serait nécessaire d'ajouter l'activité contractuelle des unités de recherche dont la gestion est assurée par les autres tutelles des laboratoires⁵ afin de refléter la dynamique scientifique complète de l'Ecole.

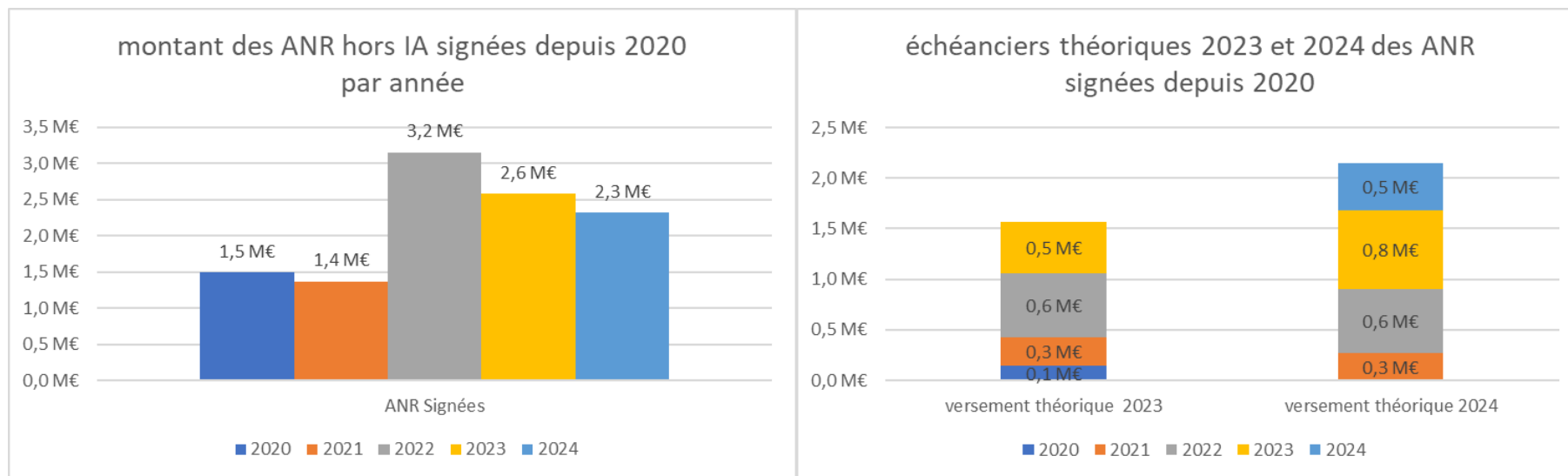
Conventions de recherche : évolution du montant des contrats signés entre 2017 et 2024

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant des contrats de recherche signés	8,0 M€	7,4 M€	7,3 M€	6,9 M€	13,1 M€	9,4 M€	8,7 M€	11,6 M€

Le montant des subventions dont bénéficie l'Ecole pour les activités de recherche représente 78% du montant des financements contractualisés en 2024, dont 51% de financement ANR et ANR investissement d'avenir (devenue ANR France 2030) et 18% de financements européens. La progression des encaissements constatées sur les ANR hors IA résulte d'une augmentation des montants des appels à projets remportés par l'ENS depuis 2020. La moyenne entre 2020 et 2023 est de 8,6 M€ et entre 2021 et 2024 elle passe à 9,4 M€. Les graphes ci-dessous illustrent ce constat

⁵ Gestion des conventions de recherche au 31/12/2023 (Labo-ENS désigne les activités du laboratoire exécutées au sein de l'ENS) :

- ENS : Centre Borelli, CEPS, LuMIn, LURPA
- CNRS : LBPA, MSH, PPSM, SATIE-ENS
- Université Paris-Saclay et INRIA (équipes-projet communes) : LMF
- ENS et CNRS selon l'employeur du porteur ou l'hébergeur : IDHES-ENS, ISP-ENS
- ENS et CentraleSupélec selon l'employeur du porteur ou l'hébergeur : LMPS
- ENS et ENSCI selon l'employeur du porteur ou l'hébergeur : CRD



I.1.2/ Autorisations d'engagement et crédits de paiement

a/ Dépenses de masse salariale et ETPT : AE = CP = 78,9 M€ et ETPT = 1 437,5

Les dépenses de masse salariale de l'exercice 2024 s'élève à 78,9M€, soit une augmentation de +4% (+3M€) par rapport à 2023. Les effectifs en ETPT (équivalent temps plein travaillé) sont de 1 437,5 en augmentation de +23,1 essentiellement sur les effectifs des normaliens élèves.

Les ETPT Enseignants-Chercheurs, Enseignants, Chercheurs et Doctorants sont stables entre les deux exercices.

Le nombre total d'ETPT des personnels BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de services et de santé) se maintient sur la période. Malgré les efforts de recrutement, les flux entrants et sortant de ces personnels n'ont pas permis de pourvoir l'ensemble des postes vacants. Les variations entre les plafonds 1 et 2 constatées pour les personnels BIATSS sont dues à des modifications en gestion afin de mettre en cohérence le plafond avec le financement associé et la notion d'emploi permanent.

Les ETPT normaliens sont en augmentation par rapport à 2023 (+24,4 ETPT).

La décomposition des ETPT des exercices 2023 et 2024 est donnée dans le tableau ci-après.

Équivalents temps plein travaillé (ETPT) : évolution entre 2023 et 2024

Catégories d'emplois		Nature des emplois		(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
				Emplois sous plafond État			Emplois financés hors SCSP			Global		
				en ETPT			en ETPT			en ETPT		
				2023	2024	Δ = 24-23	2023	2024	Δ = 24-23	2023	2024	Δ = 24-23
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires		148,9	147,6	-1,3				148,9	147,6	-1,3
		CDI		0,8		-0,8	5,9	8,0	2,1	6,7	8,0	1,3
	Non permanents	CDD		67,9	66,4	-1,5	73,0	74,7	1,8	140,9	141,1	0,2
Sous-total enseignants-chercheurs				217,5	214,0	-3,5	78,9	82,7	3,8	296,4	296,7	0,3
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS				904,4	928,8	24,4				904,4	928,8	24,4
BIATSS	Permanents	Titulaires		105,3	101,8	-3,5				105,3	101,8	-3,5
		CDI		21,1	20,8	-0,3	4,0	3,8	-0,2	25,1	24,6	-0,5
	Non permanents	CDD		59,6	69,2	9,6	23,6	16,4	-7,2	83,2	85,6	2,4
Sous-total Biatss				186,0	191,8	5,8	27,7	20,2	-7,5	213,6	212,0	-1,6
Totaux				1 307,9	1 334,6	26,7	106,5	102,9	-3,6	1 414,4	1 437,5	23,1
										Plafond global des emplois voté par le CA		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État				1 451								

L'évolution de la dépense de masse salariale et des ETPT est analysée ci-après par type d'emplois.

■ Normaliens : 39,8 M€ et 928,8 ETPT

Élèves fonctionnaires stagiaires rémunérés : évolution entre 2019 et 2024

Année d'étude	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2023 à 2024
ETP normaliens au 31/12	905	909	920	902	941	908	-33
<i>1ère année</i>	214	207	213	214	213	211	-2
<i>2ème année</i>	233	251	237	243	244	256	12
<i>3ème année</i>	228	229	253	228	239	239	0
<i>4ème année</i>	230	222	217	217	245	202	-43
ETPT normaliens	909	904	907	911	904	928,8	24,8
Congé sans traitement au 31/12	110	110	79	99	75	99	24

Entre 2023 et 2024, l'effectif des élèves normaliens fluctue de façon conséquente en raison majoritairement des congés sans traitement. Les ETPT sont en nette augmentation sur l'exercice 2024 (+ 24,8 ETPT) alors que les ETP au 31/12 sont en diminution (-33 ETP). Cette variable du nombre de congés sans traitement difficilement prévisible a de fortes répercussions sur la masse salariale de l'établissement. Le coût moyen d'un élève normalien (en masse salariale) en 2024 est de 43k€, une variation de 24 CST représente près de 1M€.

Les variations sont détaillées ci-après :

- Mesures réglementaires pérennes : +1,4 M€ :

- Augmentations de la valeur du SMIC (extension en année pleine – EAP) : + 269 k€ ;

Il s'agit de l'impact avec effet en année pleine de l'augmentation du SMIC du 1er mai 2023 (Financement partiel).

- Augmentations de la valeur du point d'indice fonction publique (EAP) : + 273 k€ ;

Il s'agit de l'impact avec effet en année pleine de l'augmentation de la valeur du point au 1^{er} juillet 2023 de +1,5% (Financement partiel)

- 5 points d'indice supplémentaires : + 548 k€ ;

Cette nouvelle mesure « Guerini », effective au 1er janvier 2024, implique un gain de 5 points d'indice pour tous les agents de la fonction publique. (financement partiel).

- Régularisation des indices majorés (IM) des 2 échelons : + 264 k€ ;

Une régularisation réglementaire des indices majorés pour les 2 échelons des élèves normaliens a été mise en œuvre avec un effet rétroactif à juillet 2023. Les augmentations successives du SMIC et l'augmentation de l'indice minimum fonction publique avaient, en effet, alignés les 2 échelons des normaliens sur le même indice majoré (non financées).

– Autres mesures réglementaires : – 0,8 M€

- Prime pouvoir d'achat exceptionnelle 2023 : – 703 k€

La déduction de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat versée à l'automne 2023 à hauteur de 703k€ vient diminuer la masse salariale des élèves normaliens.

- Allocations de retour à l'emploi (ARE) : – 90 k€
- Augmentation de la prise en charge employeur des frais de transport de 50% à 75% au 1^{er} septembre 2023 (EAP) : + 29 k€

Il s'agit de l'extension en année pleine de l'augmentation de la prise en charge par l'employeur des frais de transport (de 50% à 75% depuis septembre 2023).

– Flux des entrées et des sorties correspondant à l'évolution des effectifs : +1M€

■ Personnels « ENS »⁶ : 34,2 M€ et 427,6 ETPT

La dépense de masse salariale des personnels « ENS » s'élève à 34,2 M€ en 2024 et est en augmentation de + 1,2 M€ dont 0,6 M€ au titre des mesures réglementaires. Le taux d'exécution est de 97% (sous exécution à hauteur de 1,0 M€).

Les évolutions sont détaillées ci-après :

⁶ personnels « ENS » : enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et Biatss hors personnels financés sur des conventions ou prestations de formation continue

– Mesures réglementaires pérennes : + 637 k€

- Augmentation de la valeur du point fonction publique au 1^{er} juillet 2023 (EAP) : + 215 k€
- Augmentation du SMIC au 1^{er} mai 2023 (EAP) : + 12 k€
- Relèvement des grilles indiciaires Cat B et Cat C : + 18 k€
- Augmentation de la prise en charge par l'employeur des frais de transport, de 50% à 75% depuis septembre 2023 (EAP) : + 39 k€
- Revalorisation de la prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) à compter du 1^{er} septembre 2023 : + 11 k€
- 5 points d'indice supplémentaire : + 188 k€

Une nouvelle mesure, effective au 1^{er} janvier 2024 prévoyant un gain de 5 points, conduit à une augmentation de la masse salariale de : +188k€.

- La poursuite des mesures LPR avec la revalorisation du régime indemnitaire des enseignants-chercheurs (+73k€), de la rémunération des doctorants contractuels à compter du 1^{er} janvier 2024 (+33k€) et la poursuite du déploiement du versement de la RIPEC C3 aux enseignants-chercheurs avec une cible de 45% des EC en 2027 (+34k€) : + 140 k€

– Autres mesures réglementaires : - 213 k€

- Prime pouvoir d'achat exceptionnelle 2023 : – 191 k€
- La non-reconduction de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) en 2024 : – 24 k€.

– Glissement vieillesse technicité positif (GVT) : + 366 k€

Il prend en compte les avancements d'échelon, de grade ainsi que les promotions de corps (GVT négatif comptabilisé avec les flux de personnels). Il n'est pas financé.

– Flux des entrées et de sorties correspondant aux départs (impact à la baisse) et aux recrutements d'agents (impact à la hausse) : + 51 k€

– Mesures établissements : +158k€

Des mesures pour les personnels ont été présentées aux instances de l'Ecole en 2023 afin de renforcer l'attractivité de l'Ecole, faire monter en puissance la Direction des systèmes d'information et mettre en place de nouvelles mesures sociales.

– **Autres ajustements : + 146 k€.**

Il s'agit de variations dues à des décalages de calendrier (exemple : indemnités de jurys de concours et heures complémentaires), de moindres dépenses sur un exercice réintroduites les exercices suivants.

Principaux postes d'évolution de la masse salariale « ENS » depuis 2019 hors prime de restructuration

Exercice	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
GVT positif	0,3 M€	0,2 M€	0,3 M€	0,3 M€	0,4 M€	0,4 M€	1,9 M€
Mesures règlementaires	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,9 M€	1,1 M€	0,6 M€	2,9 M€
Entrées-sorties	0,1 M€	-0,1 M€	0,1 M€	-0,6 M€	-0,5 M€	0,1 M€	-1,0 M€
Mesures de l'établissement	0,2 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,2 M€	0,4 M€
Ajustements	0,5 M€	-1,2 M€	0,3 M€	0,1 M€	-0,4 M€	0,1 M€	-0,5 M€
Total	1,2 M€	-1,0 M€	0,9 M€	0,7 M€	0,6 M€	1,4 M€	3,7 M€

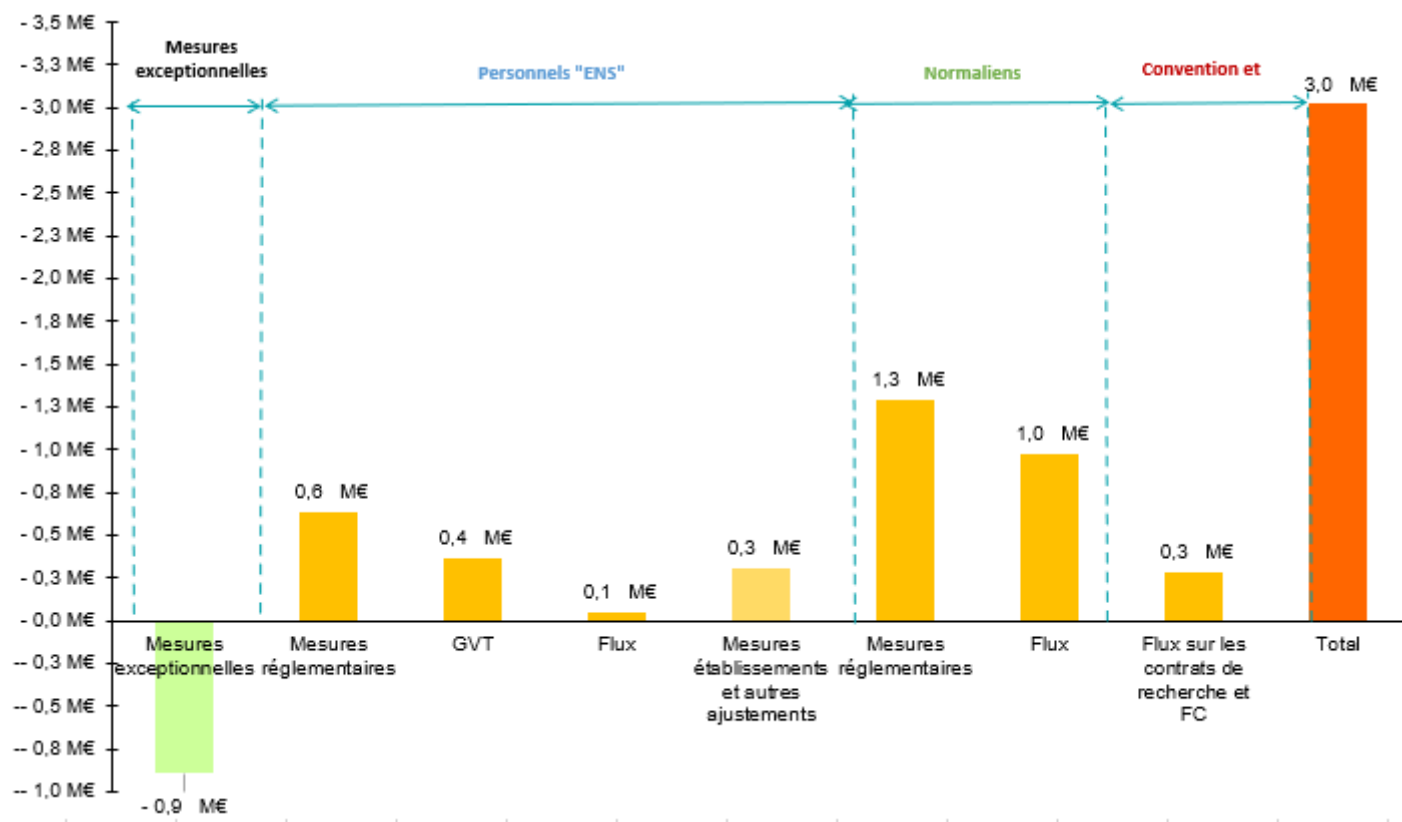
■ Personnels financés sur des conventions et prestations de formation continue : 4,9 M€, 81,1 ETPT

L'augmentation de l'activité contractuelle (laboratoires de recherche gérés par l'Ecole et autres entités de l'Ecole) se traduit par une augmentation des dépenses de masse salariale associées qui s'élève à 4,7 M€ (+ 512k€).

Le montant des dépenses relatives à la formation continue est en diminution : 0,2 M€ (- 73 k€).

L'évolution de la masse salariale entre 2023 et 2024 est résumée sur le graphe qui suit.

Mesures ayant un impact sur la masse salariale en décaissement entre 2023 et 2024



■ Synthèse

Les tableaux ci-dessous reprennent des données de masse salariale évoquées précédemment. La masse salariale des normaliens représente la moitié de la dépense totale de masse salariale.

Masse salariale en décaissement : ventilation de l'évolution entre 2023 et 2024

Exercice	2023		2024		Variation	
	(a)	poids	(b)	poids	(b-a)	%
Normaliens	38 299 k€	50%	39 866 k€	51%	1 567 k€	4,1%
Personnels "ENS" (1)	33 014 k€	43%	34 181 k€	43%	1 167 k€	3,5%
Contrat de recherche	4 326 k€	6%	4 689 k€	6%	362 k€	8,4%
Formation continue	269 k€	0%	195 k€	0%	-73 k€	-27,4%
Total	75 908 k€	100%	78 931 k€	100%	3 023 k€	4,0%

(1) : enseignants, enseignants-chercheurs et Biatss hors financements sur contrat de recherche et formation continue

Le taux d'exécution (98%) est détaillé par typologie d'emploi dans le tableau qui suit.

Masse salariale en décaissement : ventilation de l'exécution 2024

Exercice	BR	Exécuté	Ecart	Taux exécution
	(a)	(b)	(a)-(b)	(b)/(a)
Normaliens	40 217 k€	39 866 k€	351 k€	99%
Personnels "ENS" (1)	35 183 k€	34 181 k€	1 002 k€	97%
Contrat de recherche	4 780 k€	4 689 k€	91 k€	98%
Formation continue	285 k€	195 k€	90 k€	68%
Total	80 465 k€	78 931 k€	1 534 k€	98%

(1) : enseignants, enseignants-chercheurs et Biatss hors financements sur contrat de recherche et formation continue

L'évolution des ETP au 31/12 (hors normaliens) entre 2019 et 2024 est présentée dans le tableau qui suit.

ETP hors normaliens entre 2018 et 2024

Statut/Filière/Corps	ETP 2019	ETP 2020	ETP 2021	ETP 2022	ETP 2023	ETP 2024	Variation 2019-2024
Titulaire	282	267	263	259	255	248	-34
Enseignant (E), Enseignant-chercheur (EC)	153	150	149	148	152	147	-6
Professeur des universités	52	49	52	49	51	49	-3
Maitre de conférences	63	65	60	64	61	59	-4
Professeur agrégé , ENSAM, EPS, AGPR	39	36	37	35	40	39	0
BIATSS	129	117	114	111	103	101	-28
Agent comptable	1	1	1	1	1	1	0
Secrétaire général_DGS	1	1	1	0	1	1	0
Infirmier	1	1	1	1	1	1	0
Attaché	4	3	3	3	2	2	-2
Conservateur de bibliothèque	1	1	1	1	1	0	-1
Bibliothèque assistant	1	1	1	1	1	1	0
Secrétaire d'administration	3	2	2	2	1	1	-2
Magasinier bibliothèque	2	2	2	2	2	2	0
Adjoint administratif	5	5	4	3	2	2	-3
Adjoint bibliothèque			0	0	0	0	0
Ingénieur de recherche	7	7	7	7	6	6	-1
Ingénieur d'études	19	18	20	24	28	26	7
Assistant ingénieur	10	11	13	13	14	13	3
Technicien	33	29	30	24	21	24	-9
Adjoint technique	42	35	29	30	23	22	-21
Non Titulaire	223	242	270	262	265	272	48
E, EC, chercheur, doctorant, ATER	126	140	156	150	160	162	36
Attaché temporaire d'enseignement	7	8	10	9	5	6	-1
Lecteur	1	1	1	1	1	1	0
Doctorant	82	90	91	90	86	83	1
Chercheur contractuel_Post doctorant	34	39	49	44	62	65	31
Enseignant-chercheur et enseignant contractuel	1	1	4	5	4	6	5
Professeur associé, professeur invité	3	1	2	2	2	2	-1
BIATSS et apprenti	97	103	114	112	105	110	13
Biatss A contractuel	48	52	58	54	46	55	7
Biatss B contractuel	17	33	34	37	42	41	24
Biatss C contractuel	30	15	17	16	14	13	-17
Apprenti	3	3	5	5	3	1	-2
TOTAL	505	509	533	521	519	520	14

b/ Fonctionnement hors masse salariale : AE = 29,2 M€ et CP = 28,2 M€

Le montant des crédits de fonctionnement et d'investissement exécutés en 2023 et 2024 est rappelé ci-dessous ainsi que celui inscrit au budget prévisionnel.

Autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) : évolution entre 2023 et 2024

Exercice	AE			CP		
	2023	2024	Δ = 24-23	2023	2024	Δ = 24-23
Fonctionnement	24,4 M€	29,2 M€	4,8 M€	21,5 M€	28,2 M€	6,6 M€
Investissement	1,8 M€	2,7 M€	0,9 M€	1,4 M€	2,3 M€	0,9 M€

Autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) : exécution 2024

Exercice	AE				CP			
	BR 2024	2024	24-BR24	taux exécution	BR 2024	2024	24-BR24	taux exécution
Fonctionnement	31,3 M€	29,2 M€	-2,2 M€	93%	30,6 M€	28,2 M€	-2,4 M€	92%
Investissement	3,1 M€	2,7 M€	-0,4 M€	88%	2,9 M€	2,3 M€	-0,7 M€	78%

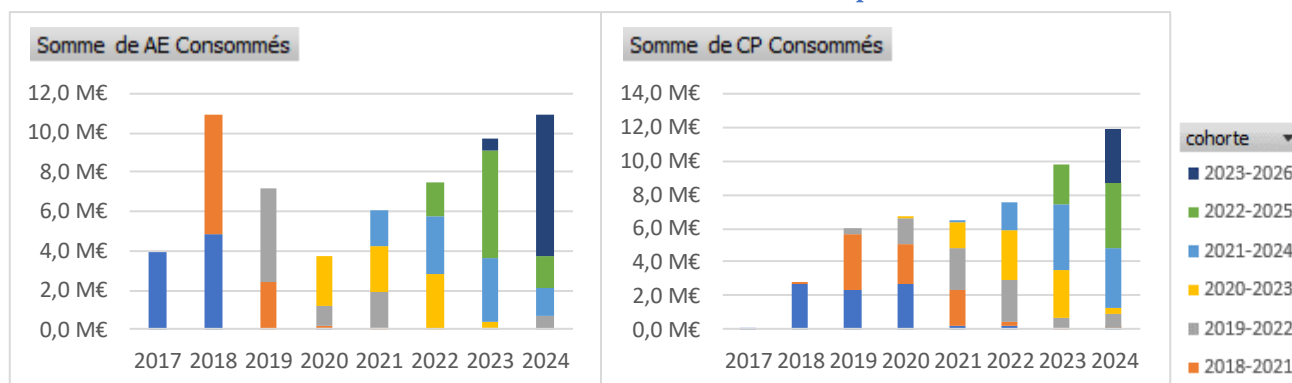
Le montant des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élève à 29,2 M€ en AE et à 28,2 M€ en CP. Une part importante de ces dépenses correspond aux contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (42% du montant des CP consommées en 2024).

La décomposition des dépenses de fonctionnement est donnée ci-dessous.

▪ Contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (CDSN) : AE = 10,9 M€ et CP = 11,9 M€

En régime permanent le montant des dépenses pour les CDSN devrait être autour de 10 M€. L'amélioration de l'exécution des CDSN se poursuit par rapport à 2023 (+ 1,2 M€ en AE et + 2,1 M€ en CP). Les graphes ci-dessous représentant la consommation des AE et des CP entre 2017 et 2024 reflètent cette tendance positive.

Consommation annuelle des AE et des CP par cohorte



Une sous-consommation des crédits est constatée par rapport à la prévision budgétaire : – 0,8 M€ en AE et – 2,9 M€ en CP.

Le bilan du cumul de la consommation des crédits au 31/12/2024 est reporté dans le tableau ci-dessus. Le montant des crédits de paiement restant à verser au 31/12/2024 (7,2 M€) abonde la trésorerie de l'établissement en attendant que les fonds soient alloués aux établissements d'accueil. La sous-consommation n'impacte pas le compte de résultat dans la mesure où des charges à payer sont comptabilisées.

CDSN : bilan des autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP)

CDSN	AE		CP		
	consommation au 31/12/2024	reste à engager au 31/12/2024	consommation au 31/12/2024	reste à verser au 31/12/2024	reste à verser à partir de 2025
	59,9 M€	15,7 M€	51,1 M€	7,2 M€	17,3 M€

■ Formation et aides aux étudiants : AE = 1,8 M€ et CP = 1,6 M€

Les dépenses pour la formation et les aides aux étudiants s'élèvent à 1,8 M€ en AE et à 1,6 M€ en CP ainsi décompté :

- dotation des départements et taxe d'apprentissage : 0,3 M€ en AE et en CP ;
- bourses (normaliens à titre étranger, PhD Track, plan égalité et étudiants, femmes et sciences) et aides à la mobilité sortante des normaliens : 0,6 M€ en AE et 0,5 M€ en CP (une partie étant financée dans le cadre du programme Erasmus, du mécénat);

- activités transverses du diplôme et insertion professionnelle : 0,3 M€ en AE et 0,2 M€ en CP ;
- conventions (hors bourses) : 0,2 M€ en AE et 0,1 M€ en CP ;
- concours (dont gestion par le service informatique de l'Institut national polytechnique de Toulouse et remboursement à des Écoles partenaires) : 0,4 M€ en AE = CP;
- formation continue : 0,0 M€ en AE = CP.

L'exécution est inférieure à la prévision de - 0,2 M€ en AE et + 0,2 M€ en CP) principalement sur le budget prévisionnel des bourses sur financement externe.

■ **Recherche : AE = 2,3 M€ et CP = 2,2 M€**

Les dépenses pour la recherche s'élèvent à 2,3 M€ en AE et à 2,2 M€ en CP avec la décomposition suivante :

- dotation et dispositifs incitatifs : 0,5 M€ en AE et 0,4 € en CP ;
- conventions de recherche : 1,8 M€ AE = CP, soit - 0,3 M€ en AE et - 0,4 M€ en CP par rapport à 2023.

Le principal facteur de sous-consommation (à hauteur de - 0,3 M€ en AE et - 0,7 M€ en CP, dont 0,1 M€ au titre de la dotation) des crédits budgétés au titre de la recherche est la surévaluation du degré d'avancement des contrats de recherche.

■ **Dépenses d'exploitation et de maintenance : AE = 10,3 M€ et CP = 8,3 M€**

Les dépenses d'exploitation et de maintenance s'élèvent en 2024 à 10,3 M€ en AE (+ 3,3 M€ par rapport à 2023) et 8, M€ en CP (+ 3,3 M€ par rapport à 2023).

L'évolution des crédits entre 2023 et 2024 résultent des variations suivantes :

- Entretien technique : renouvellement du marché de maintenance multitechnique en 2024, petits travaux (+ 4,5 M€ en AE, + 1,4 M€ en CP)
- Sécurité et nettoyage : renouvellement des marchés en 2023 (- 2,8 M€ en AE et + 0,3 M€ en CP)
- Fluides : régularisation en 2024 des consommations de chauffage 2023 en sus des factures courantes (+ 1,6 M€ en AE=CP)

- Dépenses mutualisées : non reconduction de la prestation de conciergerie (conciergerie) et de la mise à disposition de boissons chaudes (– 0,1 M€ en AE).

L'enveloppe des AE est sous-consommée à hauteur de – 1,4 M€ (dont 1 M€ au titre des fluides) celle des CP est surconsommée à hauteur de + 0,8 M€ (sous-évaluation des restes à payer sur les factures de maintenance technique).

▪ **Dépenses d'informatique : AE = 1,3 M€ et CP = 1,5 M€**

Les dépenses d'informatique sont en légère diminution en AE par rapport à 2023 (– 49 k€) en revanche la consommation des CP est augmentée de + 683 k€ en raison notamment d'engagements pris en 2023 en terme sécurité numérique (audit, solution de cybersécurité).

L'exécution des crédits est supérieure à la prévision votée au CA de décembre 2024 (+ 0,2 M€ en AE et + 0,4 M€ en CP)

▪ **Équipements mutualisés : AE = 0,3 M€ et CP = 0,3 M€**

La contribution de l'ENS aux équipements mutualisés (Mésocentre de calcul Fusion-Ruche, Plaine des sports, Centre de Langues et Lumen) est comptabilisée sur la base des conventions finalisées au 31/12/2024.

▪ **Autres dépenses : AE = 2,3 M€ et CP = 2,4 M€**

Ce poste regroupe les dépenses récurrentes de l'établissement non listées précédemment :

- remboursement de mises à disposition de personnel et de missions d'enseignement : AE = 0,9 M€ et CP = 1,0 M€ (+ 0,7 M€ en AE et + 0,9 M€ en CP par rapport à 2023 en raison du rattrapage induit par la transmission tardive des justificatifs par un établissement employeur);
- documentation électronique et papier et abonnements à des revues : AE = CP = 0,3 M€ correspondant au reversement de l'ENS réalisé dans le cadre de la délégation de la fonction documentaire accordée au Learning Center de l'Université Paris-Saclay (Lumen);
- dispositifs de recrutement et d'accompagnement des personnels, dont le FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), prise en charge du coût de la formation des apprentis et renforcement de la formation des personnels : AE = CP = 0,5 M€ ;
- adhésions et cotisations à des organismes d'intérêts général : AE = CP = 0,1 M€ ;
- autres dépenses dont communication et risques juridiques : AE = CP = 0,5 M€ .

L'écart constaté par rapport à la prévision est de + 0,3 M€ en AE et – 0,2 M€ en CP.

c/ Investissement : AE= 2,7 M€ et CP = 2,3 M€

▪ Recherche et formation : AE = 2,3 M€ et CP = 1,2 M€

Le montant des AE et CP pour des équipements destinés à la formation et la recherche s'élèvent respectivement à 2,3 M€ et 1,7 M€. Les investissements sont en augmentation par rapport à 2023 (+ 1,0 M€ en AE et + 0,5 M€ en CP).

Le montant des investissements financés sur des contrats de recherche s'élève à 1,9 M€ en AE et 1,2 M€ en CP. Les financements obtenus ont notamment permis d'acquérir un système de microscopie électronique couplé à un faisceau d'ions focalisé, un microscope numérique à haute résolution, une machine d'essai électromécanique.

Enfin, l'enveloppe récurrente des départements d'enseignement et recherche et des unités de recherche a permis de financer des investissements scientifiques à hauteur de 0,3 M€ (AE = CP).

L'écart entre la prévision et l'exécution est de – 0,1 M€ en AE et de – 0,7 M€ en CP.

▪ Bâtimentaire et informatique : AE = 0,4 M€ et CP = 0,6 M€

Le montant des équipements bâtimentaires et informatiques s'élève à 0,4 M€ en AE et 0,6 M€ en CP. Le montant des AE est quasi constant, tandis que les CP progresse de + 0,3 M€ par rapport à 2023, en raison d'un montant de restes à payer supérieur en 2024 de + 271 k€.

La consommation des crédits par rapport à la prévision est de – 0,3 M€ en AE et la consommation des CP est équivalente à la prévision.

I.2/ Budget en droits constatés

La présentation du budget en droits constatés⁷ permet d'avoir des éléments complémentaires sur l'activité de l'établissement par rapport au budget en encaissements et en décaissements.

Le montant de la subvention pour charges de service public (SCSP) en droits constatés est identique à celui du montant encaissé. Les recettes enregistrées sur les activités contractuelles retracent leur degré d'avancement et diffèrent donc des encaissements.

Le montant des dépenses de masse salariale diffère du montant des dépenses décaissées car il prend en compte les charges à payer ainsi que les passifs sociaux (par exemple, compte épargne temps et congés annuels). Des charges à payer de fonctionnement sont également prises en compte (par exemple, reversement à effectuer aux établissements employeurs de normaliens ayant obtenu un CDSN et fluides consommés fin 2024).

Des opérations pour ordre impactent également le budget en droits constatés : il en est ainsi de l'amortissement des immobilisations (qui valorise l'usure des biens ou leur obsolescence au fil des années) ou des provisions pour risques et charges et leur reprise. Par exemple, en 2024, la provision relative aux risques juridiques constatée les exercices précédents (13 k€), a été en partie reprise car les risques provisionnés n'étaient plus avérés, ce qui génère un produit (6,5 k€). Cependant, d'autres litiges sont apparus : ils génèrent une provision permettant de couvrir le risque financier estimé, ce qui se traduit par comptabilisation d'une charge (47,0 k€). Ces opérations impactent le compte de résultat (- 40,5 k€) et portent le montant total des provisions pour litige au 31/12/2024 à 53,5 k€. Ces provisions ne sont pas mobilisables sur le fonds de roulement.

Le budget rectificatif de fin d'exercice a permis d'ajuster les dépenses (taux d'exécution de 99% pour les charges) et les recettes (taux d'exécution des produits de 102%). L'excédent constaté est de 0,9 M€ (soit un écart de + 3,4 M€ avec le résultat projeté au BR).

⁷ Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient été payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements (qui valorisent l'usure des biens immobilisés ou leur obsolescence au fil des années), provisions, dépenses réalisées en attente de factures, de même que les recettes non encaissables : recettes d'amortissement, reprises sur provision et recettes en attente d'encaissement.

Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de l'état prévisionnel de la situation patrimoniale de l'établissement.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	2023	2024	$\Delta = 24-23$		2023	2024	$\Delta = 24-23$
Personnel	75,3 M€	78,5 M€	3,2 M€	Subventions de l'État	92,3 M€	92,9 M€	0,6 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	28,3 M€	27,6 M€	-0,7 M€	Autres subventions	3,1 M€	3,4 M€	0,3 M€
				Autres produits	7,5 M€	10,7 M€	3,3 M€
Total des charges	103,6 M€	106,2 M€	2,6 M€	Total des produits	102,9 M€	107,0 M€	4,1 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice		0,9 M€		Résultat prévisionnel : perte	0,7 M€		
Total	103,6 M€	107,0 M€		Total	103,6 M€	107,0 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	2023	2024	$\Delta = 24-23$
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	-0,7 M€	0,9 M€	1,6 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2,7 M€	2,5 M€	-0,2 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,7 M€	0,2 M€	-0,5 M€
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,8 M€	0,8 M€	0,0 M€
= CAF ou IAF	0,5 M€	2,4 M€	1,8 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	2023	2024	$\Delta = 24-23$		2023	2024	$\Delta = 24-23$
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	0,5 M€	2,4 M€	
Investissements	1,6 M€	2,1 M€	0,5 M€	Financement de l'actif par l'État	0,4 M€	-0,3 M€	-0,8 M€
				Financement de l'actif par des tiers	0,2 M€	0,1 M€	-0,1 M€
Total des emplois	1,6 M€	2,1 M€		Total des ressources	1,1 M€	2,1 M€	
Apport au fonds de roulement		0,0 M€		Prélèvement fonds de roulement	0,5 M€		

I.2.1/ Recettes

Le montant des titres de recettes de fonctionnement et d'investissement (106,8 M€) augmente de + 3,3 M€ entre 2023 et 2024. Cette évolution résulte de variations de nature différente analysées ci-dessous.

■ Subvention pour charges de service public (SCSP) : 92,3 M€

La SCSP, d'un montant de 92,3 M€, augmente de + 0,6 M€ entre 2023 et 2024. Les principales variations sont détaillées à la rubrique encaissements.

Hors opérations pour ordre, la SCSP représente 87% des recettes (fonctionnement et investissement).

■ Autres recettes de fonctionnement : 14,7 M€

Le montant des titres de recettes de fonctionnement s'élève à 14,7 M€. Il augmente de + 3,5 M€ entre 2023 et 2024 et se décompose ainsi :

- recettes liées aux activités de recherche et de formation : 10,6 M€ (augmentation de + 4,0 M€ en lien avec le degré d'avancement annuel des contrats) ;
- droits d'inscription et CVEC : 0,8 M€ ;
- formation continue : 0,3 M€ ;
- engagement décennal : 0,3 M€ (- 0,6 M€) ;
- concours : 0,5 M€ (+ 0,3 M€) ;
- location : 0,3 M€ (+ 0,2 M€)
- mécénats, partenariat : 0,3 M€ (+ 0,2 M€)
- reprise de dépréciation et neutralisation de l'amortissement : 1,0 M€ (- 0,5 M€) ;
- divers (remboursement assurance, vente de biens, refacturation maintenance LUMEN, remboursement de trop-perçus) : 0,4 M€

L'écart entre le budget prévisionnel et le budget exécuté (+ 2,5 M€) résulte :

- de la sous-évaluation des enveloppes prévues au budget pour l'activité contractuelle : + 1,9 M€ ;
- de la régularisation de factures d'années antérieures sur contrats de recherche, pour mise à jour de la TVA collectée (opération neutre sur le résultat car une charge d'un montant identique a été comptabilisée pour annuler ces factures réémises) : + 0,5 M€
- des opérations pour ordre : + 0,1 M€ (reprise de provisions, quote-part de subvention d'investissement viré au résultat de l'exercice).

■ Ressources : – 0,3 M€

Le montant des ressources s'élève à – 0,3 M€ de ressources. Il se décompose en 2 types d'opérations :

- Financement des équipements destinées à la formation et à la recherche : 0,9 M€
- Extournes liées aux opérations d'inventaire de l'exercice 2023 : – 1,2 M€

La variation entre 2023 et 2024 est de – 0,9 M€. Elle s'explique d'une part par une diminution du financement de l'actif (-0,3 M€) et les extournes en attente de régularisation sur 2024 (- 0,6 M€).

L'écart entre le prévision et l'exécution (- 1,2 M€) s'explique notamment par la non budgétisation des extournes non régularisées en 2024.

I.2.2/ Dépenses

Le montant des dépenses en droits constatés s'élève à 108,3 M€.

■ Masse salariale : 78,5 M€

La différence entre les dépenses de masse salariale en droits constatés (78,5 M€) et en décaissements (78,9 M€) provient des charges à payer et de passifs sociaux (congrés annuels et compte épargne temps). La variation entre les deux exercices est de + 2,2 M€ dont 2,7 M€ au titre de la masse salariale des personnels ENS et des normaliens, + 0,3 M€ au titre des salaires sur contrats de recherche et de formation continue et – 0,8 M€ au titre d'opérations non décaissables.

La variation entre le montant prévisionnel et l'exécution est de – 1,9 M€ (dont – 1,5 M€ pour les personnels ENS et les normaliens, – 0,2 M€

correspondant aux conventions de recherche ou prestations de formation continue et – 0,5 M€ pour les opérations non décaissables).

■ **Fonctionnement hors masse salariale : 27,6 M€**, montant qui est en diminution de – 0,7 M€ par rapport à 2023 avec :

- versement aux établissements bénéficiant de contrats doctoraux fléchés (CDSN) et mise à disposition de personnels : 9,9 M€ (dont 9,5 M€ au titre des CDSN et 0,1 M€ au titre des mises à disposition) ;
- formation et recherche : 4,7 M€ (+ 0,4 M€) ;
- exploitation et maintenance : 7,6 M€ (+ 0,3 M€) ;
- dépenses informatiques : 1,6 M€ (+ 0,6 M€ dont 0,2 M€ financés sur le COMP) ;
- autres dépenses décaissables : 1,3 M€ (– 0,4 M€) ;
- dotations aux amortissements et provisions : 2,5 M€ (– 0,2 M€).

Les amortissements non neutralisés correspondent essentiellement à des équipements scientifiques acquis dans le cadre de l'installation (« Foster »), du dialogue de gestion ou de conventions hors subventions. Ils pèsent pour 1,7 M€ sur le compte de résultat.

L'écart entre le montant des dépenses de fonctionnement exécutées (27,6 M€) et le montant budgété (26,5 M€) s'élève à + 1,0 M€, dont 0,5 M€ au titre de la régularisation de factures sur contrats de recherche, 0,3 M€ sur les concours et 0,1 M€ au titre des opérations pour ordre.

■ **Investissement : 2,1 M€** dont :

- 1,7 M€ pour des équipements scientifiques dont 0,9 M€ sont financés par des ressources contractuelles, 0,1 M€ acquis sur le programme Foster,
- 0,4 M€ au titre d'équipements informatiques et d'aménagements bâtimentaires (+ 0,1 M€ par rapport à 2023).

La variation entre le montant prévisionnel et le montant exécuté (– 0,3 M€) résulte des projets d'investissements sur financement recherche, hors financement public dont l'acquisition est dépendante des délais de contractualisation des marchés publics.

I.2.3/ Grands agrégats

Les grands agrégats du budget principal exécuté en droits constatés de l'exercice 2023 sont les suivants :

- résultat de fonctionnement excédentaire : + 0,9M€,
- capacité d'autofinancement : + 2,4 M€,
- abondement du fonds de roulement : + 0,0 M€.

I.2.4/ Fonds de roulement

Le fonds de roulement passe de 27,7 M€ au 31 décembre 2023 à 27,8 M€ à la fin 2024. Suite à son analyse présentée ci-dessous, le fonds de roulement mobilisable s'élève à 14,7 M€ au 31/12/2024. En effet, les éléments constitutifs du fonds de roulement sont les suivants :

- des provisions pour le compte-épargne temps, l'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE) pour des normaliens et la dépréciation de comptes clients : 1,2 M€ ;
- des créances de plus de deux ans non provisionnées : 3,5 M€ (dont des ruptures d'engagement décennal à hauteur de 1,1 M€ et des créances divers de 2,4 M€) ;
- une avance remboursable : 0,3 M€ ;
- les trois derniers excédents relatif à la formation continue : 0,2 M€ ;
- le soutien au logement étudiant : 0,9 M€ ;
- les 5 premières tranches annuelles du gros entretien et réparation (GER) du bâtiment : 2,1 M€ ;
- le solde du financement du COMP perçu depuis 2023 : 0,9 M€
- le prélèvement sur fonds de roulement voté au budget initial 2024 : 4,1 M€ (montant au titre de l'augmentation de la masse salariale).

II/ Budget de l'opération immobilière

Les données du budget exécuté de l'opération immobilière sont précisées en encaissements/décaissements puis en droits constatés.

II.1/ Budget en encaissements et décaissements

Le montant de la sous-consommation des crédits s'élève à – 0,3 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement (CP).

Le montant cumulé des AE exécutés à la fin 2024 s'élève à 233 M€, représentant 87% du montant total des financements attendus, celui des CP est de 227 M€ soit 85% des recettes attendues. Le montant total des encaissements depuis le début de l'opération s'élève à 264 M€, soit 99% du montant total du financement.

AE, CP et solde budgétaire						
Dépenses					Recettes globalisées	
	AE 2024		CP 2024		RE 2024	
	BR	exécuté	BR	exécuté	BR	exécuté
Personnel						Financements de l'Etat fléchés
Fonctionnement	0,2 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€		Autres financements publics fléchés
Investissement	1,8 M€	1,5 M€	2,8 M€	2,4 M€		Recettes propres fléchées
Total	1,9 M€	1,6 M€	2,8 M€	2,5 M€		Total
Solde budgétaire : excédent					2,8 M€	2,5 M€
						Solde budgétaire : déficit

II.2/ Budget en droits constatés

Le budget en droits constatés suit le niveau d'achèvement des travaux .il inclut en outre l'assurance pendant le chantier (assurance tous risques chantier et responsabilité civile) ainsi que l'assurance contrat collectif de garantie décennale et dommage-ouvrage, payées en 2016, qui impactent l'exercice 2024.

L'amortissement du bâtiment est calculé sur la base du montant cumulé des crédits de paiement à la fin 2024 depuis le début de l'opération, et selon la décomposition par composant votée lors du conseil d'administration de décembre 2020. La dotation aux amortissements s'élève à 9,2 M€. Cette opération est neutre sur le compte de résultat en raison de la reprise au résultat des subventions d'investissement qui financent ce projet.

Compte de résultat prévisionnel					
Charges			Produits		
	BR 2024	exécuté		BR 2024	exécuté
Fonctionnement autre que les charges de personnel	9,6 M€	9,5 M€	Autres subventions	0,1 M€	0,3 M€
			Autres produits	9,5 M€	9,2 M€
Total des charges	9,6 M€	9,5 M€	Total des produits	9,6 M€	9,5 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice			Résultat prévisionnel : perte		0,0 M€
Total	9,6 M€	9,5 M€	Total	9,6 M€	9,5 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)		
	BR 2024	exécuté
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)		0,0 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9,3 M€	9,2 M€
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9,3 M€	9,2 M€
= CAF ou IAF		0,0 M€

Tableau de financement					
Emplois			Ressources		
	BR 2024	exécuté		BR 2024	exécuté
Insuffisance d'autofinancement		0,0 M€	Capacité d'autofinancement		
Investissements	2,8 M€	2,2 M€	Financement de l'actif par l'État		2,2 M€
			Financement de l'actif par des tiers	2,8 M€	
Total des emplois	2,8 M€	2,2 M€	Total des ressources	2,8 M€	2,2 M€
Apport au fonds de roulement			Prélèvement fonds de roulement		0,0 M€

III/ Budget agrégé

Le budget agrégé consolide les données du budget principal de l'établissement et du budget de l'opération immobilière. Les principaux agrégats à l'issue du compte financier 2024 sont les suivants.

■ Enveloppes limitatives

■ autorisations d'engagement : 112,4 M€ dont

- masse salariale : 78,9 M€
- autres charges de fonctionnement : 29,3 M€
- dépenses d'investissement : 4,2 M€

■ crédits de paiement : 111,9 M€ dont

- masse salariale : 78,9 M€
- autres charges de fonctionnement : 28,2 M€
- dépenses d'investissement : 4,7 M€

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes			
	AE 2023			CP 2023			RE 2023			
	BR	exécuté	taux exécution	BR	exécuté	taux exécution	BR	exécuté	taux exécution	
Personnel	76,7 M€	75,9 M€	-0,8 M€	76,7 M€	75,9 M€	99%	102,3 M€	104,4 M€	102%	Recettes globalisées
							91,7 M€	91,7 M€	100%	SCSP
Fonctionnement	27,6 M€	24,9 M€	-2,6 M€	25,7 M€	22,4 M€	87%	4,8 M€	7,3 M€	151%	Autres financements de l'État et publics
							5,8 M€	5,5 M€	94%	Autres recettes propres
Investissement	4,3 M€	3,2 M€	-1,1 M€	4,1 M€	2,2 M€	54%				Recettes fléchées : projet immobilier
										Autres financements publics
Total	108,6 M€	104,0 M€	-4,6 M€	106,6 M€	100,5 M€	94%	102,3 M€	104,4 M€	102%	Total
Solde budgétaire : excédent					4,0 M€		4,3 M€			Solde budgétaire : déficit

■ Équilibre du budget

- solde budgétaire déficitaire : - 4,8 M€
- prélèvement de trésorerie : - 5,9 M€
- excédent du compte de résultat: + 0,9 M€
- capacité d'autofinancement: + 2,4 M€
- variation du fonds de roulement (apport) : + 0,0 M€

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR 2024	exécuté	taux ex.		BR 2024	exécuté	taux ex.
Personnel	80,5 M€	78,5 M€	98%	Subventions de l'État	92,4 M€	92,9 M€	100%
Fonctionnement autre que les charges de personnel	36,1 M€	37,2 M€	103%	Autres subventions	3,9 M€	3,7 M€	95%
				Autres produits	17,7 M€	20,0 M€	113%
Total des charges	116,6 M€	115,7 M€	99%	Total des produits	114,1 M€	116,6 M€	102%
Résultat prévisionnel : bénéfice		0,9 M€		Résultat prévisionnel : perte	2,5 M€		
Total	116,6 M€	116,6 M€		Total	116,6 M€	116,6 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR 2024	exécuté	taux ex.
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2,5 M€	0,9 M€	
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11,7 M€	11,7 M€	101%
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		0,2 M€	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10,4 M€	10,0 M€	97%
= CAF ou IAF	-1,3 M€	2,4 M€	

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR 2024	exécuté	taux ex.		BR 2024	exécuté	taux ex.
Insuffisance d'autofinancement	1,3 M€			Capacité d'autofinancement		2,4 M€	
Investissements	5,2 M€	4,3 M€	82%	Financement de l'actif par l'État	3,7 M€	1,9 M€	52%
				Financement de l'actif par des tiers			
Total des emplois	6,5 M€	4,3 M€		Total des ressources	3,7 M€	4,3 M€	
Apport au fonds de roulement		0,0 M€		Prélèvement fonds de roulement	2,8 M€		

- Le nombre des emplois s'élève à 1 437,5 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant 1 225,5 ETPT sous plafond État.

Les différents tableaux du budget agrégé puis du budget principal de l'établissement et enfin du budget annexe de l'opération immobilière sont donnés dans les pages qui suivent

Partie B : Tableaux accompagnant le compte financier

I/ Budget agrégé

Tableau des ETPT

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		(A)			(B)			(C) = (A) + (B)			
		Emplois sous plafond Etat			Emplois financés hors SCSP			Global			
		En ETPT			En ETPT			En ETPT			
Catégories d'emplois	Nature des emplois		2023	2024	$\Delta =$ 24-23	2023	2024	$\Delta =$ 24-23	2023	2024	$\Delta =$ 24-23
			Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	149	148	-1			
CDI	1	0			-1				7	8	1
Non permanents	CDD	68		66	-2				141	141	0
Sous-total EC			218	214	-4	79	83	4	296	297	0
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			904	929	24				904	929	24
BIATSS	Permanents	Titulaires	105	102	-4				105	102	-4
		CDI	21	21	0				25	25	0
	Non permanents	CDD	60	69	10				83	86	2
sous-total Biatss			186	192	6	28	20	-7	214	212	-2
Total			1308	1335	27	107	103	-4	1414	1438	23
Plafond délégué			1 451						Plafond global des emplois		

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES EN EXECUTION

Etablissement * *

DEPENSES					RECETTES			
	AE	CP	AE	CP	RECETTES			
	Prévision		Exécution		Prévision	Exécution		
Personnel	80 464 702,00	80 464 702,00	78 932 066,90	78 932 066,90	104 583 267,00	107 113 340,23	Recettes globalisées	
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>23 753 043,00</i>	<i>23 753 043,00</i>	<i>23 526 881,21</i>	<i>23 526 881,21</i>	92 260 957,00	92 303 470,00	Subvention pour charges de service public	
Fonctionnement	31 483 533,00	30 687 228,00	29 266 818,56	28 241 791,96	90 000,00	96 960,23	Autres financements de l'Etat	
Intervention	-	-	-	-	126 548,00	126 547,45	Fiscalité affectée	
Investissement	4 860 216,00	5 720 403,00	4 210 720,85	4 726 537,16	5 140 258,00	8 156 485,93	Autres financements publics	
Recherche	-	-	-	-	6 965 504,00	6 429 876,62	Recettes propres	
TOTAL DES DÉPENSES	116 808 451,00	116 872 333,00	112 409 606,31	111 900 396,02	-	-	Recettes fléchées	
					-	-	Financements de l'Etat fléchés	
					-	-	Autres financements publics fléchés	
					-	-	Recettes propres fléchées	
					104 583 267,00	107 113 340,23	TOTAL DES RECETTES	
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)					-	12 289 066,00	4 787 055,79	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

DEPENSES PAR DESTINATIONS

Budget	Dépenses de l'organisme															
	Personnel				Fonctionnement et intervention				Investissement				Total			
	AE = CP		AE = CP		AE		CP		AE		CP		AE		CP	
	Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		Prévision		Exécution	
Programme 150	80 247 943,29	80 247 943,29	78 709 211,23	78 709 211,23	30 629 480,46	29 692 238,53	28 499 040,83	27 610 465,63	4 860 216,00	5 720 403,00	4 209 279,65	4 726 537,16	115 737 639,75	115 660 584,82	111 417 531,71	111 046 214,02
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	12 602 203,82	12 602 203,82	12 622 420,51	12 622 420,51	594 500,21	594 500,21	546 596,79	520 468,27	53 363,71	52 285,08	71 255,13	73 810,42	13 250 067,74	13 248 989,11	13 240 272,43	13 216 699,20
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	41 493 527,96	41 493 527,96	41 394 358,03	41 394 358,03	676 060,31	689 228,01	404 997,97	347 268,67	374 546,16	380 750,83	272 840,89	226 009,47	42 544 134,43	42 563 506,80	42 072 196,89	41 967 636,17
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	3 995 874,47	3 995 874,47	3 157 066,83	3 157 066,83	9 499 597,38	11 597 779,15	10 875 183,40	11 924 604,62	3 376,97	5 309,11	4 175,42	4 175,41	13 498 848,82	15 598 962,73	14 036 425,65	15 085 846,86
D105 - Bibliothèques et documentation	489 326,32	489 326,32	394 766,87	394 766,87	300 000,00	300 000,00	300 006,60	300 178,82	-	-	-	-	789 326,32	789 326,32	694 773,47	694 945,69
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	616 227,26	616 227,26	497 366,17	497 366,17	99 286,76	102 343,33	86 436,08	77 010,83	45 652,66	45 652,66	50 403,72	11 508,92	761 166,68	764 223,25	634 205,97	585 885,92
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 382 927,21	2 382 927,21	3 258 745,66	3 258 745,66	1 874 044,20	1 887 363,59	1 132 675,27	1 176 696,71	132 807,46	141 785,59	74 460,10	63 149,76	4 389 778,87	4 412 076,39	4 465 881,03	4 498 592,13
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 021 095,24	4 021 095,24	5 717 920,45	5 717 920,45	1 641 829,78	1 812 984,18	1 232 370,25	1 125 456,31	1 991 877,98	1 590 935,86	1 829 877,27	1 280 207,45	7 654 803,00	7 425 015,28	8 780 167,97	8 123 584,21
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	998 889,18	998 889,18	1 384 065,95	1 384 065,95	298 055,49	304 785,93	206 768,24	167 486,90	20 485,00	25 286,11	16 342,73	11 066,66	1 317 429,67	1 328 961,22	1 607 176,92	1 562 619,51
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	49 960,00	49 960,00	51 249,92	51 249,92	225 342,97	226 268,88	120 249,96	95 287,08	62 565,97	15 398,64	25 865,00	3 464,94	337 868,94	291 627,52	197 364,88	150 001,94
D113 - Diffusion des savoirs et musées	52,00	52,00	1 305,11	1 305,11	151 961,69	180 448,26	129 306,16	125 159,90	3 564,78	3 564,78	3 082,83	3 082,83	155 578,47	184 065,04	133 694,10	129 547,84
D114 - Immobilier	2 297 987,33	2 297 987,33	1 703 375,35	1 703 375,35	12 079 819,79	8 252 341,09	10 647 655,62	8 637 771,28	2 064 167,00	3 055 367,99	1 773 583,69	2 830 992,26	16 441 974,12	13 605 696,41	14 124 614,66	13 172 138,89
D115 - Pilotage et support	11 299 872,50	11 299 872,50	8 526 570,38	8 526 570,38	3 188 981,88	3 744 195,90	2 816 794,49	3 113 076,24	107 808,31	404 066,35	87 392,87	219 069,04	14 596 662,69	15 448 134,75	11 430 757,74	11 858 715,66
Programme 231	216 758,71	216 758,71	222 855,67	222 855,67	854 052,54	994 989,47	767 777,73	631 326,33	-	-	1 441,20	-	1 070 811,25	1 211 748,18	992 074,60	854 182,00
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	767 652,94	898 537,26	572 580,84	537 161,84	-	-	1 441,20	-	767 652,94	898 537,26	574 022,04	537 161,84
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	1 800,29	9 800,29	-	-	-	-	-	-	1 800,29	9 800,29
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	216 758,71	216 758,71	222 855,67	222 855,67	86 399,60	96 452,21	193 396,60	84 364,20	-	-	-	-	303 158,31	313 210,92	416 252,27	307 219,87
Total	80 464 702,00	80 464 702,00	78 932 066,90	78 932 066,90	31 483 533,00	30 687 228,00	29 266 818,56	28 241 791,96	4 860 216,00	5 720 403,00	4 210 720,85	4 726 537,16	116 808 451,00	116 872 333,00	112 409 606,31	111 900 396,02

RECETTES PAR ORIGINES

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	92 303 470,00	-	-	-	-	-	-	-	92 303 470,00
Droits d'inscription	-	-	-	-	678 948,00	-	-	-	678 948,00
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	262 675,96	-	-	-	262 675,96
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	337 276,23	-	-	-	337 276,23
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	2 326 986,74	-	-	-	2 326 986,74
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	1 700 600,97	-	-	-	-	1 700 600,97
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	2 946 922,10	-	-	-	-	2 946 922,10
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	270 943,72	-	-	-	-	270 943,72
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	1 082 003,28	-	-	-	-	1 082 003,28
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	96 960,23	-	1 978 873,29	-	-	-	-	2 075 833,52
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	282 785,34	-	-	-	282 785,34
Autres recettes	-	-	126 547,45	177 142,57	2 541 204,35	-	-	-	2 844 894,37
Total	92 303 470,00	96 960,23	126 547,45	8 156 485,93	6 429 876,62	-	-	-	107 113 340,23

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)			4 787 055,79
-----------------------------------	--	--	---------------------

EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	Prévision	EXE - 2024	Prévision	EXE - 2024	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	12 289 066,00	4 787 055,79	-	-	Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>					<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>					<i>dont solde budgétaire BAI</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-			-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	-	-	-	-	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 551 115,75	3 025 621,53	1 380 606,50	2 056 435,98	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	- 493 056,75	1 870 772,55	- 643 810,08	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	14 840 181,75	7 319 620,57	3 251 379,05	1 412 625,90	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	11 588 802,70	5 906 994,67	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	-	-	2 842 000,00	2 498 059,39	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	-	-	8 746 802,70	3 408 935,28	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	14 840 181,75	7 319 620,57	14 840 181,75	7 319 620,57	TOTAL DES FINANCEMENTS

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers
AGREGE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	décaissements	encaissements
AMI Région Ile-de-France	4671	Aide à la mobilité internationale	34 450	0
Equipex E_Diamant	44348	Autres opérations particulières avec l'Etat et les entités publiques	768 408	1 347 323
TVA	C/ 445	TVA	2 222 764	709 113
TOTAL			3 025 622	2 056 436

SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Prévision	EXE - 2024	PRODUITS	Prévision	EXE - 2024
Personnel	80 464 702,00	77 522 895,21	Subventions de l'Etat	92 412 133,00	92 858 192,02
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	23 753 043,00	23 496 801,02	Fiscalité affectée	126 548,00	126 827,95
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	36 148 295,00	38 190 670,15	Autres subventions	3 923 838,00	3 732 513,97
			Autres produits	17 612 394,00	19 847 189,49
TOTAL DES CHARGES (1)	116 612 997,00	115 713 565,36	TOTAL DES PRODUITS (2)	114 074 913,00	116 564 723,43
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	851 158,07	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	2 538 084,00	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	116 612 997,00	116 564 723,43	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	116 612 997,00	116 564 723,43

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Prévision	EXE - 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 2 538 084,00	851 158,07
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 656 233,00	11 721 460,27
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	170 783,48
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	16 243,44
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10 404 276,00	10 024 356,51
= CAF ou IAF*	- 1 286 127,00	2 361 234,91

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Prévision	EXE - 2024	RESSOURCES	Prévision	EXE - 2024
Insuffisance d'autofinancement*	1 286 127,00	-	Capacité d'autofinancement*	-	2 361 234,91
			Financement de l'actif par l'État	-	1 835 335,43
Investissements	5 207 216,00	4 271 147,61	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	3 694 803,00	59 692,09
			Autres ressources	-	16 243,44
Remboursement des dettes financières	-	-	Augmentation des dettes financières	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 493 343,00	4 271 147,61	TOTAL DES RESSOURCES (6)	3 694 803,00	4 272 505,87
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	1 358,26	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	2 798 540,00	0,00

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Prévision	EXE - 2024
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 2 798 540,00	1 358,26
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	8 790 262,70	5 908 352,93
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	-11 588 802,70	- 5 906 994,67
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	24 915 758,93	27 815 329,76
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-47 927 927,54	-50 710 164,74
Niveau de la TRESORERIE	72 843 686,47	78 525 494,50

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

**Tableau 7 - EPSCP
Plan de trésorerie**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) Solde Initial (début de mois)	84 432 489,17	100 326 644,49	90 981 778,61	79 892 309,37	94 030 110,94	85 128 425,23	76 189 226,23	99 587 649,41	91 193 230,40	83 193 491,83	90 598 845,66	83 427 368,78	84 432 489,17
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	0,00	2 552,25	104 780,29	46 899 227,00	1 832 048,30	1 700 137,28	34 326 610,50	543 361,33	525 788,24	14 298 913,64	1 893 367,42	4 986 553,98	107 113 340,23
Subvention pour charges de service public	0,00	0,00	0,00	46 649 334,00	0,00	0,00	31 907 391,00	0,00	0,00	13 674 568,00	29 664,00	42 513,00	92 303 470,00
Subvention pour charges d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269 982,00	0,00	1 674,00	-269 982,00	56 843,20	0,00	38 443,03	96 960,23
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 547,45	0,00	0,00	0,00	126 547,45
Autres financements publics	0,00	2 552,25	35 013,62	75 360,00	723 861,80	1 058 543,37	1 550 745,00	267 420,00	541 309,68	385 684,89	825 794,75	2 690 200,57	8 156 485,93
Recettes propres	0,00	0,00	69 766,67	174 533,00	1 108 186,50	371 611,91	868 474,50	274 267,33	127 913,11	181 817,55	1 037 908,67	2 215 397,38	6 429 876,62
A2. Recettes budgétaires fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention pour charges d'investissement fléchée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A3. Opérations non budgétaires	23 513 433,07	730 179,75	1 677 047,97	-23 333 915,30	-1 030 825,99	-276 630,30	-1 140 979,53	-212 225,90	370 412,70	841 817,44	-328 121,42	602 433,41	1 412 625,90
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	23 513 433,07	730 179,75	1 677 047,97	-23 333 915,30	-1 030 825,99	-276 630,30	-1 140 979,53	-212 225,90	370 412,70	841 817,44	-328 121,42	602 433,41	1 412 625,90
TVA encaissée	0,00	0,00	12 833,33	34 906,60	127 928,22	85 713,44	98 006,34	17 346,80	6 629,80	17 926,83	65 542,32	242 279,25	709 112,93
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : encaissements	0,00	0,00	0,00	3 400,00	0,00	10 400,00	0,00	0,00	0,00	2 450,00	0,00	1 331 073,05	1 347 323,05
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	23 513 433,07	730 179,75	1 664 214,64	-23 372 221,90	-1 158 754,21	-372 743,74	-1 238 985,87	-229 572,70	363 782,90	821 440,61	-393 663,74	-970 918,89	-643 810,08
A. TOTAL	23 513 433,07	732 732,00	1 781 828,26	23 565 311,70	801 222,31	1 423 506,98	33 185 630,97	331 135,43	896 200,94	15 140 731,08	1 565 246,00	5 588 987,39	108 525 966,13
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	7 381 606,99	9 729 650,38	10 415 050,08	8 927 476,88	10 129 798,48	10 128 318,48	9 716 102,49	8 626 424,12	8 449 818,68	7 555 670,68	8 631 116,52	9 711 302,85	109 402 336,63
Personnel	6 566 994,83	6 562 287,34	6 616 782,76	6 622 769,42	6 569 286,78	6 550 228,61	6 532 799,58	6 521 294,23	6 163 600,26	6 719 119,58	6 763 761,47	6 743 142,04	78 932 066,90
Fonctionnement	612 330,95	3 110 150,33	3 631 844,01	2 027 831,60	3 428 169,38	3 445 113,16	2 929 785,46	2 026 874,95	2 166 852,27	678 803,65	1 757 185,70	2 364 685,08	28 179 626,54
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	202 281,21	57 212,71	166 423,31	276 875,86	132 342,32	132 976,71	253 517,45	78 254,94	119 366,15	157 747,45	110 169,35	603 475,73	2 290 643,19
B2. Dépenses sur recettes fléchées	0,00	0,00	1 371 808,10	216 383,43	34 235,68	10 506,20	10 521,01	2 459,41	161 034,08	73 291,31	581 351,77	36 468,40	2 498 059,39
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	5 380,37	8 259,77	0,00	5 205,90	3 120,84	2 459,41	5 402,27	7 995,25	9 553,25	14 788,40	62 165,42
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	1 366 427,73	208 123,66	34 235,68	5 300,30	7 400,17	0,00	155 631,81	65 296,06	571 798,56	21 680,00	2 435 893,97
B3. Opérations non budgétaires	237 670,76	347 947,50	1 084 439,32	283 649,82	-461 126,14	223 881,30	60 584,29	96 670,91	285 086,75	106 415,26	-475 745,41	743 090,42	2 532 564,78
Emprunts : remboursement en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : décaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	237 670,76	347 947,50	1 084 439,32	283 649,82	-461 126,14	223 881,30	60 584,29	96 670,91	285 086,75	106 415,26	-475 745,41	743 090,42	2 532 564,78
TVA décaissée	63 043,98	179 326,99	433 690,62	133 511,19	152 936,44	116 024,10	168 616,99	40 437,37	185 264,31	49 149,49	483 994,44	215 300,29	2 221 296,21
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : décaissements	1 000,00	750,00	4 167,32	9 900,00	7 900,00	5 250,00	3 500,00	400,00	400,00	2 650,00	0,00	768 408,00	804 325,32
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	173 626,78	167 870,51	646 581,38	140 238,63	-621 962,58	102 607,20	-111 532,70	55 833,54	99 422,44	54 615,77	-959 739,85	-240 617,87	-493 056,75
B. TOTAL	7 619 277,75	10 077 597,88	12 871 297,50	9 427 510,13	9 702 908,02	10 362 705,98	9 787 207,79	8 725 554,44	8 895 939,51	7 735 377,25	8 736 722,88	10 490 861,67	114 432 960,80
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	15 894 155,32	-9 344 865,88	-11 089 469,24	14 137 801,57	-8 901 685,71	-8 939 199,00	23 398 423,18	-8 394 419,01	-7 999 738,57	7 405 353,83	-7 171 476,88	-4 901 874,28	-5 906 994,67
SOLDE CUMULE (1) + (2)	100 326 644,49	90 981 778,61	79 892 309,37	94 030 110,94	85 128 425,23	76 189 226,23	99 587 649,41	91 193 230,40	83 193 491,83	90 598 845,66	83 427 368,78	78 525 494,50	78 525 494,50
													dont trésorerie fléchée = A2 - B2
													-2 498 059,39
													dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3
													-1 119 938,88

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (tableau 4)

Tableau 8
OPÉRATIONS LIÉES AUX RECETTES FLÉCHÉES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2024 non dénouées	2024	2025	2026	2027
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (1)		39 577 598	37 079 538	37 568 064	-
Recettes fléchées (2)	264 404 081	-	3 909 953	-	-
Financements de l'État fléchés		-			
Autres financements publics fléchés	264 404 081	-	3 909 953		
Recettes propres fléchées		-			
Dépenses sur recettes fléchées (3)	224 826 483	2 498 059	3 421 427	37 568 064	-
Personnel	-	-	0	0	0
AE=CP					
Fonctionnement et intervention					
AE	6 273 386	102 726	500 000	32 646 518	
CP	6 013 032	62 165	500 000	37 568 064	
Investissement					
AE	225 384 992	1 484 985	1 921 427		
CP	218 813 451	2 435 894	2 921 427		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (2) - (3)	39 577 598	- 2 498 059	488 526	- 37 568 064	-
Position fin d'exercice (1) + (2) - (3)	39 577 598	37 079 538	37 568 064	-	-

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Tableau 9
TABLEAU DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(1)	(2)	(3)	(4)<=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	839 072	259 962,61	259 963	-	122 387	122 387	251 083	251 083	-	91 162	91 162	456 723	40 105
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	18 412 118	7 762 208,11	7 762 208	-	2 908 813	2 908 813	7 565 180	7 565 180	-	2 911 551	2 911 551	7 741 097	194 289
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	30 645 751	8 557 129,74	8 557 130	-	4 317 321	4 317 321	7 791 870	7 791 870	-	3 666 205	3 666 205	17 771 300	1 416 376
Sciences de l'homme et de la société	1 169 644	580 510,01	580 510	-	206 359	206 359	560 559	560 559	-	183 286	183 286	382 775	43 024
Interdisciplinaire et transversale	664 077	558 743,77	558 744	-	40 012	40 012	556 078	556 078	-	13 225	13 225	65 321	29 453
Total contrats de recherche	51 730 662	17 718 554	17 718 554	-	7 594 892	7 594 892	16 724 770	16 724 770	-	6 865 429	6 865 429	26 417 216	1 723 247
Contrats de formation continue	1 952 304	530 518	530 518	-	84 819	84 819	523 696	523 696	-	82 277	82 277	1 336 967	9 365
Total contrats de formation continue	1 952 304	530 518	530 518	-	84 819	84 819	523 696	523 696	-	82 277	82 277	1 336 967	9 365
CDSN	75 545 161	49 073 976	49 073 976	-	10 871 048	10 871 048	39 185 684	39 185 684	-	11 915 311	11 915 311	15 600 137	8 844 029
Total contrats d'enseignement	75 545 161	49 073 976	49 073 976	-	10 871 048	10 871 048	39 185 684	39 185 684	-	11 915 311	11 915 311	15 600 137	8 844 029
2012-0225 Saclay	268 314 034	231 658 378	231 658 378	-	1 587 711	1 587 711	224 826 483	224 826 483	-	2 498 059	2 498 059	35 067 945	5 921 547
Total programmes pluriannuels d'investissement	268 314 034	231 658 378	231 658 378	-	1 587 711	1 587 711	224 826 483	224 826 483	-	2 498 059	2 498 059	35 067 945	5 921 547
Total	397 542 161	298 981 427	298 981 427	-	20 138 469	20 138 469	281 260 633	281 260 633	-	21 361 075	21 361 075	78 422 265	16 498 188

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	839 072		839 072	361 692	294 400	182 980
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	18 412 118		18 412 118	8 800 688	2 772 640	6 838 789
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	30 645 751		30 645 751	9 719 054	5 705 164	15 221 533
Sciences de l'homme et de la société	1 169 644		1 169 644	639 722	151 696	378 226
Interdisciplinaire et transversale	664 077		664 077	480 292	113 456	70 329
Total contrats de recherche	51 730 662		51 730 662	20 001 448	9 037 357	22 691 857
Contrats de formation continue	1 952 304	-	1 952 304	1 257 295	272 826	422 182
Total contrats de formation continue	1 952 304	-	1 952 304	1 257 295	272 826	422 182
CDSN	75 545 161	48 257 698	27 287 463		10 010 896	17 276 567
Total contrats d'enseignement	75 545 161	48 257 698	27 287 463	-	10 010 896	17 276 567
2012-0225 Saclay	268 314 034		268 314 034	264 404 081	-	3 909 953
Total programmes pluriannuels d'investissement	268 314 034	-	268 314 034	264 404 081	-	3 909 953
Total	397 542 161		349 284 463	285 662 824	19 321 079	44 300 560

Tableau 10
TABEAU DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES ET PROGRAMMATION

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Prévission d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération (1)	AE ouvertes les années antérieures à N (2)	AE consommées les années antérieures à N (3)	AE reprogrammées ou reportées en N* (4) <= (2) - (3)	AE nouvelles ouvertes en N (5)	TOTAL des AE ouvertes en N (6) = (4) + (5)	CP ouverts les années antérieures à N (7)	CP consommés les années antérieures à N (8)	CP reprogrammés ou reportés en N* (9) <= (7) - (8)	CP nouveaux ouverts en N (10)	TOTAL des CP ouverts en N (11) = (9) + (10)	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
													(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Saclay	Investissement	268 314 034	231 658 378	231 658 378	0	1 587 711	1 587 711	224 826 483	224 826 483	0	2 498 059	2 498 059	2 421 427	3 421 427	32 646 518	37 568 064	0	0
Total Dépenses d'investissement.PP1.1		268 314 034	231 658 378	231 658 378	0	1 587 711	1 587 711	224 826 483	224 826 483	0	2 498 059	2 498 059	2 421 427	3 421 427	32 646 518	37 568 064	0	0
Contrats de recherche	Personnel		10 086 481	10 086 481	0	4 248 024	4 248 024	10 086 481	10 086 481	0	4 248 024	4 248 024	5 039 882	5 039 882				
	Fonctionnement et intervention		3 614 114	3 614 114	0	1 504 355	1 504 355	3 141 912	3 141 912	0	1 388 817	1 388 817	2 677 344	2 677 344				
	Investissement		3 992 149	3 992 149	0	1 842 512	1 842 512	3 475 103	3 475 103	0	1 228 587	1 228 587	1 150 760	1 794 760				
Total contrat de recherche.2		51 730 662	17 718 554	17 718 554	0	7 594 892	7 594 892	16 724 770	16 724 770	0	6 865 429	6 865 429	8 867 986	9 511 986	9 000 000	8 500 000	8 549 230	10 128 477
Contrats de formation continue	Personnel		271 979	271 979	0	65 590	65 590	271 979	271 979	0	65 590	65 590	52 400	52 400				
	Fonctionnement et intervention		258 539	258 539	0	19 229	19 229	251 717	251 717	0	16 686	16 686	26 700	46 700				
	Investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total contrat de formation continue.3		1 952 304	530 518	530 518	0	84 819	84 819	523 696	523 696	0	82 276	82 276	79 100	99 100	1 257 867	1 247 232	0	0
CDSN	Personnel		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement et intervention		49 073 976	49 073 976	0	10 871 048	10 871 048	39 185 684	39 185 684	0	11 915 311	11 915 311	15 600 137	19 872 690	0	4 571 476	0	0
	Investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total contrat d'enseignement.4		75 545 161	49 073 976	49 073 976	0	10 871 048	10 871 048	39 185 684	39 185 684	0	11 915 311	11 915 311	15 600 137	19 872 690	0	4 571 476	0	0
TOTAL		397 542 161	298 981 427	298 981 427	0	20 138 469	20 138 469	281 260 633	281 260 633	0	21 361 074	21 361 074	26 968 650	32 905 203	42 904 385	51 886 773	8 549 230	10 128 477

B - Prévissions de recettes

Opération	Nature	Prévission		Prévission N	
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures à N (19)	Encaissement prévus en N (20)	
Dépenses d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	0	0	0	
	Autres financements publics**	268 314 034	264 404 081	0	
Total PPI.1		268 314 034	264 404 081	0	
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	1 069 339	0	422 391	
	Autres financements publics**	33 749 897	12 784 615	5 570 356	
	Autres financements***	16 911 426	7 216 833	3 044 609	
Total contrat de recherche.2		51 730 662	20 001 448	9 037 357	
Contrats de formation continue	Financement de l'Etat*	8 200	0	8 200	
	Autres financements publics**	1 944 104	1 257 295	264 626	
	Autres financements***				
Total contrat de formation continue.3		1 952 304	1 257 295	272 826	
CDSN	Financement de l'Etat*	75 545 161	48 257 698	10 010 896	
	Autres financements publics**				
	Autres financements***				
Total contrat d'enseignement.4		75 545 161	48 257 698	10 010 896	
	Ss total financement de l'Etat	76 622 700	48 257 698	10 441 487	
	Ss total autres financements publics	304 008 034	278 445 991	5 834 982	
	Ss total autres financements	16 911 426	7 216 833	3 044 609	
	TOTAL	397 542 161	333 920 522	19 321 079	

Prévissions en N+1 et suivantes		
Encaissements prévus en N+1 (21)	Encaissements prévus en N+2 (22)	Encaissements prévus > N+2 (23)
3 909 953		0
3 909 953	0	0
	100 000	546 948
1 267 054	2 722 185	11 405 686
740 506	500 000	5 409 478
2 007 560	3 322 185	17 362 112
249 419	172 763	
249 419	172 763	0
8 136 109	5 063 464	4 076 994
8 136 109	5 063 464	4 076 994
8 136 109	5 163 464	4 623 942
5 426 426	2 894 948	11 405 686
740 506	500 000	5 409 478
14 303 041	8 558 412	21 439 106

TABLEAU 10
SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT			CF
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	28 724 482,64
	2	Niveau initial du fonds de roulement	27 813 971,49
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-56 618 517,68
	4	Niveau initial de la trésorerie	84 432 489,17
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	38 595 484,39
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	45 837 004,78	
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement - AE 2024	112 409 606,31
	6	Résultat patrimonial	851 158,07
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	2 361 234,91
	8	Variation du fonds de roulement	1 358,26
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS 0,00
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - 0,00
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+ 0,00
		Cautionnements et dépôts	- 0,00
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS 0,00
		Variation des stocks	+ / -
		Production immobilisée	+
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 4 788 414,05
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 0,00
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 1 151 270,73
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 3 637 143,32
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 0,00
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-4 787 055,79
	12.a	Recettes budgétaires	107 113 340,23
	12.b	Crédits de paiement	111 900 396,02
13	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations non budgétaires (prêts + opérations pour le compte de tiers)	-969 185,55	
14	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations non budgétaires (sur comptes de tiers)	-150 753,33	
15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14	-5 906 994,67	
15.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-2 498 059,39	
15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-3 408 935,28	
16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14	5 908 352,93	
17	Restes à payer (AE 2024-CP 2024)	509 210,29	
Stocks finaux	18	Niveau final de restes à payer	29 233 692,93
	19	Niveau final du fonds de roulement	27 815 329,75
	20	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-50 710 164,75
	21	Niveau final de la trésorerie	78 525 494,50
	21.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	37 079 538,46
	21.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	41 445 956,04
	Comptabilité budgétaire		
	Comptabilité générale		

II/ Budget principal

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES EN EXECUTION

Etablissement **ENS**

DEPENSES					RECETTES		
	AE	CP	AE	CP	RECETTES		
	Prévision		Exécution		Prévision	Exécution	
Personnel	80 464 702,00	80 464 702,00	78 932 066,90	78 932 066,90	104 583 267,00	107 113 340,23	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>23 753 043,00</i>	<i>23 753 043,00</i>	<i>23 526 881,21</i>	<i>23 526 881,21</i>	92 260 957,00	92 303 470,00	Subvention pour charges de service public
					90 000,00	96 960,23	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	31 328 533,00	30 616 228,00	29 164 092,38	28 179 626,54	126 548,00	126 547,45	Fiscalité affectée
					5 140 258,00	8 156 485,93	Autres financements publics
Intervention	-	-	-	-	6 965 504,00	6 429 876,62	Recettes propres
Investissement	3 080 216,00	2 949 403,00	2 725 736,20	2 290 643,19	-	-	Recettes fléchées
					-	-	Financements de l'Etat fléchés
Recherche	-	-	-	-	-	-	Autres financements publics fléchés
					-	-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	114 873 451,00	114 030 333,00	110 821 895,48	109 402 336,63	104 583 267,00	107 113 340,23	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)							
					9 447 066,00	2 288 996,40	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

DEPENSES PAR DESTINATIONS

Budget	Dépenses de l'organisme															
	Personnel				Fonctionnement et intervention				Investissement				Total			
	AE = CP		AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		Prévision		Exécution	
Programme 150	80 247 943,29	80 247 943,29	78 709 211,23	78 709 211,23	30 474 480,46	29 621 238,53	28 396 314,65	27 548 300,21	3 080 216,00	2 949 403,00	2 724 295,00	2 290 643,19	113 802 639,75	112 818 584,82	109 829 820,88	108 548 154,63
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	12 602 203,82	12 602 203,82	12 622 420,51	12 622 420,51	594 500,21	594 500,21	546 596,79	520 468,27	53 363,71	52 285,08	71 255,13	73 810,42	13 250 067,74	13 248 989,11	13 240 272,43	13 216 699,20
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	41 493 527,96	41 493 527,96	41 394 358,03	41 394 358,03	676 060,31	689 228,01	404 997,97	347 268,67	374 546,16	380 750,83	272 840,89	226 009,47	42 544 134,43	42 563 506,80	42 072 196,89	41 967 636,17
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	3 995 874,47	3 995 874,47	3 157 066,83	3 157 066,83	9 499 597,38	11 597 779,15	10 875 183,40	11 924 604,62	3 376,97	5 309,11	4 175,42	4 175,41	13 498 848,82	15 598 962,73	14 036 425,65	15 085 846,86
D105 - Bibliothèques et documentation	489 326,32	489 326,32	394 766,87	394 766,87	300 000,00	300 000,00	300 006,60	300 178,82	-	-	-	-	789 326,32	789 326,32	694 773,47	694 945,69
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	616 227,26	616 227,26	497 366,17	497 366,17	99 286,76	102 343,33	86 436,08	77 010,83	45 652,66	45 652,66	50 403,72	11 508,92	761 166,68	764 223,25	634 205,97	585 885,92
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'informatique et de la communication, micro et nanotechnologies	2 382 927,21	2 382 927,21	3 258 745,66	3 258 745,66	1 874 044,20	1 887 363,59	1 132 675,27	1 176 696,71	132 807,46	141 785,59	74 460,10	63 149,76	4 389 778,87	4 412 076,39	4 465 881,03	4 498 592,13
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 021 095,24	4 021 095,24	5 717 920,45	5 717 920,45	1 641 829,78	1 812 984,18	1 232 370,25	1 125 456,31	1 991 877,98	1 590 935,86	1 829 877,27	1 280 207,45	7 654 803,00	7 425 015,28	8 780 167,97	8 123 584,21
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	998 889,18	998 889,18	1 384 065,95	1 384 065,95	298 055,49	304 785,93	206 768,24	167 486,90	20 485,00	25 286,11	16 342,73	11 066,66	1 317 429,67	1 328 961,22	1 607 176,92	1 562 619,51
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	49 960,00	49 960,00	51 249,92	51 249,92	225 342,97	226 268,88	120 249,96	95 287,08	62 565,97	15 398,64	25 865,00	3 464,94	337 868,94	291 627,52	197 364,88	150 001,94
D113 - Diffusion des savoirs et musées	52,00	52,00	1 305,11	1 305,11	151 961,69	180 448,26	129 306,16	125 159,90	3 564,78	3 564,78	3 082,83	3 082,83	155 578,47	184 065,04	133 694,10	129 547,84
D114 - Immobilier	2 297 987,33	2 297 987,33	1 703 375,35	1 703 375,35	11 924 819,79	8 181 341,09	10 544 929,44	8 575 605,86	284 167,00	284 367,99	288 599,04	395 098,29	14 506 974,12	10 763 696,41	12 536 903,83	10 674 079,50
D115 - Pilotage et support	11 299 872,50	11 299 872,50	8 526 570,38	8 526 570,38	3 188 981,88	3 744 195,90	2 816 794,49	3 113 076,24	107 808,31	404 066,35	87 392,87	219 069,04	14 596 662,69	15 448 134,75	11 430 757,74	11 858 715,66
Programme 231	216 758,71	216 758,71	222 855,67	222 855,67	854 052,54	994 989,47	767 777,73	631 326,33	-	-	1 441,20	-	1 070 811,25	1 211 748,18	992 074,60	854 182,00
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	767 652,94	898 537,26	572 580,84	537 161,84	-	-	1 441,20	-	767 652,94	898 537,26	574 022,04	537 161,84
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	1 800,29	9 800,29	-	-	-	-	-	-	1 800,29	9 800,29
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	216 758,71	216 758,71	222 855,67	222 855,67	86 399,60	96 452,21	193 396,60	84 364,20	-	-	-	-	303 158,31	313 210,92	416 252,27	307 219,87
Total	80 464 702,00	80 464 702,00	78 932 066,90	78 932 066,90	31 328 533,00	30 616 228,00	29 164 092,38	28 179 626,54	3 080 216,00	2 949 403,00	2 725 736,20	2 290 643,19	114 873 451,00	114 030 333,00	110 821 895,48	109 402 336,63

RECETTES PAR ORIGINES

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	92 303 470,00	-	-	-	-	-	-	-	92 303 470,00
Droits d'inscription	-	-	-	-	678 948,00	-	-	-	678 948,00
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	262 675,96	-	-	-	262 675,96
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	337 276,23	-	-	-	337 276,23
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	2 326 986,74	-	-	-	2 326 986,74
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	1 700 600,97	-	-	-	-	1 700 600,97
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	2 946 922,10	-	-	-	-	2 946 922,10
Subventions d'exploitation et financement des actifs Région	-	-	-	270 943,72	-	-	-	-	270 943,72
Subventions d'exploitation et financement des actifs Union Européenne	-	-	-	1 082 003,28	-	-	-	-	1 082 003,28
Subventions d'exploitation et financement des actifs Autres	-	96 960,23	-	1 978 873,29	-	-	-	-	2 075 833,52
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	282 785,34	-	-	-	282 785,34
Autres recettes	-	-	126 547,45	177 142,57	2 541 204,35	-	-	-	2 844 894,37
Total	92 303 470,00	96 960,23	126 547,45	8 156 485,93	6 429 876,62	-	-	-	107 113 340,23

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)			2 288 996,40
-----------------------------------	--	--	---------------------

EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement

ENS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	Prévision	EXE - 2024	Prévision	EXE - 2024	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	9 447 066,00	2 288 996,40	-	-	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;					Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;					Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements					Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 551 115,75	3 025 621,53	1 380 606,50	2 056 435,98	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		- 493 056,75	1 870 772,55	- 643 810,08	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	11 998 181,75	4 821 561,18	3 251 379,05	1 412 625,90	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	8 746 802,70	3 408 935,28	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	-				<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	-	-	8 746 802,70	3 408 935,28	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	11 998 181,75	4 821 561,18	11 998 181,75	4 821 561,18	TOTAL DES FINANCEMENTS

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement

ENS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Prévision	EXE - 2024	PRODUITS	Prévision	EXE - 2024
Personnel	80 464 702	77 522 895,21	Subventions de l'Etat	92 412 133,00	92 858 192,02
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	23 753 043,00	23 496 801,02	Fiscalité affectée	126 548,00	126 827,95
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	26 539 730,00	28 645 856,52	Autres subventions	3 852 838,00	3 431 140,57
			Autres produits	8 074 829,00	10 603 749,26
TOTAL DES CHARGES (1)	107 004 432,00	106 168 751,73	TOTAL DES PRODUITS (2)	104 466 348,00	107 019 909,80
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	851 158,07	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	2 538 084,00	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	107 004 432,00	107 019 909,80	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	107 004 432,00	107 019 909,80

** Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.*

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Prévision	EXE - 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 2 538 084,00	851 158,07
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 333 577	2 478 020,04
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		170 783,48
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		16 243,44
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	1 081 620	780 916,28
= CAF ou IAF*	- 1 286 127,00	2 361 234,91

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Prévision	EXE - 2024	RESSOURCES	Prévision	EXE - 2024
Insuffisance d'autofinancement*	1 286 127,00	-	Capacité d'autofinancement*	-	2 361 234,91
Investissements	2 436 216,00	2 105 009,03	Financement de l'actif par l'État		- 330 803,15
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	923 803	59 692,09
			Autres ressources		16 243,44
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 722 343,00	2 105 009,03	TOTAL DES RESSOURCES (6)	923 803,00	2 106 367,29
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	0,00	1 358,26	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)	2 798 540	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Prévision	EXE - 2024
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 2 798 540,00	1 358,26
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	5 948 262,70	3 410 293,54
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 8 746 802,70	- 3 408 935,28
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	24 915 297,64	27 814 868,47
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 12 174 904,44	- 13 631 087,57
Niveau de la TRESORERIE	37 090 202,08	41 445 956,04

III/ Budget annexe

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES EN EXECUTION

Etablissement		SACLAY			RECETTES		
DEPENSES					RECETTES		
	AE	CP	AE	CP	Prévision	Exécution	
	Prévision		Exécution				
Personnel	-	-	-	-	-	-	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							Subvention pour charges de service public
							Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	155 000,00	71 000,00	102 726,18	62 165,42	-	-	Fiscalité affectée
							Autres financements publics
Intervention	-	-	-	-	-	-	Recettes propres
Investissement	1 780 000,00	2 771 000,00	1 484 984,65	2 435 893,97	-	-	Recettes fléchées
							Financements de l'Etat fléchés
Recherche	-	-	-	-	-	-	Autres financements publics fléchés
							Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	1 935 000,00	2 842 000,00	1 587 710,83	2 498 059,39	-	-	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)					2 842 000,00	2 498 059,39	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

DEPENSES PAR DESTINATIONS

Budget	Dépenses de l'organisme															
	Personnel				Fonctionnement et intervention				Investissement				Total			
	AE = CP		AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		Prévision		Exécution		Prévision		Exécution	
Programme 150	-	-	-	-	155 000,00	71 000,00	102 726,18	62 165,42	1 780 000,00	2 771 000,00	1 484 984,65	2 435 893,97	1 935 000,00	2 842 000,00	1 587 710,83	2 498 059,39
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D114 - Immobilier	-	-	-	-	155 000,00	71 000,00	102 726,18	62 165,42	1 780 000,00	2 771 000,00	1 484 984,65	2 435 893,97	1 935 000,00	2 842 000,00	1 587 710,83	2 498 059,39
D115 - Pilotage et support	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Programme 231	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	155 000,00	71 000,00	102 726,18	62 165,42	1 780 000,00	2 771 000,00	1 484 984,65	2 435 893,97	1 935 000,00	2 842 000,00	1 587 710,83	2 498 059,39

RECETTES PAR ORIGINES

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'inscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)									2 498 059,39

EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement

saclay

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	Prévision	EXE - 2024	Prévision	EXE - 2024	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	2 842 000,00	2 498 059,39	-	-	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	-	-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;		-			Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements		-			Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)		-			Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		-			Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 842 000,00	2 498 059,39	-	-	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	2 842 000,00	2 498 059,39	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>		-	2 842 000,00	2 498 059,39	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>		-	-	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	2 842 000,00	2 498 059,39	2 842 000,00	2 498 059,39	TOTAL DES FINANCEMENTS

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement

Saclay

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Prévision	EXE - 2024	PRODUITS	Prévision	EXE - 2024
Personnel			Subventions de l'Etat		
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	9 608 565,00	9 544 813,63	Autres subventions	71 000	301 373,40
			Autres produits	9 537 565	9 243 440,23
TOTAL DES CHARGES (1)	9 608 565,00	9 544 813,63	TOTAL DES PRODUITS (2)	9 608 565,00	9 544 813,63
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 608 565,00	9 544 813,63	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 608 565,00	9 544 813,63

** Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.*

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Prévision	EXE - 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 322 656	9 243 440
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9 322 656	9 243 440
= CAF ou IAF*	-	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Prévision	EXE - 2024	RESSOURCES	Prévision	EXE - 2024
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	-	-
			Financement de l'actif par l'État		2 166 138,58
Investissements	2 771 000,00	2 166 138,58	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	2 771 000,00	-
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 771 000,00	2 166 138,58	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 771 000,00	2 166 138,58
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Prévision	EXE - 2024
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 842 000,00	2 498 059,39
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 2 842 000,00	- 2 498 059,39
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	461,29	461,29
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-35 753 023,10	-37 079 077,17
Niveau de la TRESORERIE	35 753 484,39	37 079 538,46